



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

BRABANT WALLON

2024

Analyse exploratoire sur les métiers des secteurs de la sécurité



Table des matières

0. Introduction	3
1. Délimitation de l'analyse exploratoire	3
1.1 La sécurité publique	4
1.2. La sécurité privée	5
2. La sécurité publique	7
2.1. Les Affaires étrangères	8
2.2. La Défense	8
2.2.1. Organisation et marché de l'emploi.....	8
2.2.2. Statuts, catégories et fonctions.....	9
2.2.3. Conditions et recrutement	11
2.2.4. Formations.....	11
2.2.5. Orientation – sensibilisation - information	12
Synthèse et conclusions	12
2.3. La Justice	13
2.3.1. Ordre judiciaire.....	13
2.3.2. Les établissements pénitentiaires	13
Organisation et marché de l'emploi.....	13
Les fonctions / métiers	14
Le marché de l'emploi	16
La formation	16
2.3.3. La Sûreté de l'Etat.....	17
Synthèse et conclusions	18
1.4. La Police	18
2.4.1. Evolution du secteur.....	18
2.4.2. Organisation et marché de l'emploi.....	18
2.4.3. Les fonctions.....	21
2.4.4. Conditions, recrutement et formation.....	22
2.4.5. Orientation, sensibilisation, information	24
Synthèse et conclusions	24
2.5. Les Services du feu et du secours	24
2.5.1. Les pompiers	25
Organisation	25
Marché de l'emploi	25

Grades et fonctions	27
Conditions et recrutement	28
Formations	29
Orientation, sensibilisation, information	29
2.5.2. La protection civile	30
2.5.3. Les centrales d'urgence 112	31
Synthèse et conclusions	32
2.6. Les activités de sécurité publique non policière.....	32
3. La sécurité privée.....	34
3.1. Organisation et marché de l'emploi	34
3.2. Le gardiennage.....	35
Contexte et activité	35
Marché de l'emploi	37
Offre de formation et d'enseignement	38
Synthèse et recommandations.....	38
3.3. Les activités liées aux systèmes de sécurité	39
Contexte et activité	39
Le métier de Technicien en installations de sécurité	39
Formations	40
Recommandations et conclusions.....	42
3.4. La consultance en sécurité	42
3.5 La recherche privée.....	43
4. L'option d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité	45
Synthèse et conclusions	47
Bibliographie	49

0. Introduction

À la suite des séances plénières du 23 novembre et du 19 décembre 2023, l'Instance Bassin EFE du Brabant wallon a décidé d'effectuer une analyse exploratoire sur les métiers des secteurs de la sécurité.

Le souhait de travailler sur ces métiers émane de la Chambre Emploi-formation lors de la demande d'avis sur la Modernisation des équipements pédagogiques de pointe des écoles de l'enseignement secondaire qualifiant (réunion du 13/06/2023). En effet, la Chambre Emploi Formation s'est positionnée favorablement pour des équipements pour l'option Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité organisée à Wavre, tout en montrant son intérêt pour approfondir ces métiers. De plus, elle a souligné son intérêt à mieux connaître le métier d'Agent de gardiennage, fonction critique du Forem.

Par ailleurs, l'IBEFE avait appris que l'option Aspirant aux métiers de la Défense, de la prévention et de la sécurité sera organisée en 2024-2025 en Brabant wallon.

A la suite de ces considérations, l'IBEFE a décidé, en octobre 2023, d'ajouter le métier d'Agent de gardiennage dans ses métiers prioritaires avec une recommandation de maintien pour les formations initiales et de maintien et de création pour les formations d'adulte.

Cette analyse est exploratoire : elle délimite les contours des secteurs de la sécurité et en pointe les sous-secteurs et les métiers qui s'y réfèrent. Elle a comme objectif de faire découvrir à ses membres les sous-secteurs et métiers, le marché de l'emploi et les formations existantes sur notre territoire. Elle se base essentiellement sur la littérature, des données quantitatives et plusieurs rencontres d'experts sectoriels. Si les membres en font la demande, l'analyse de certains sous-secteurs pourrait être approfondie car cette note reste généraliste.

Les intitulés des métiers, des formations ou des options sont utilisés de manière épïcène. Nous avons employé le masculin pour une meilleure lisibilité.

1. Délimitation de l'analyse exploratoire

Afin de délimiter la présente analyse exploratoire, nous nous sommes principalement basés sur la nomenclature NACE.

La sécurité reprend deux grands secteurs : la sécurité publique et la sécurité privée. Dans le premier, se trouvent la Défense, la Police intégrée, la sécurité civile, la justice et les affaires étrangères. La sécurité privée regroupe les activités de la sécurité privée, les activités liées aux systèmes de sécurité et les activités d'enquêtes.

Ces (sous-)secteurs comportent de nombreux métiers différents : certains sont transversaux et communs avec d'autres secteurs et d'autres sont spécifiques au secteur. Nous nous attarderons davantage sur les métiers spécifiques qui ne sont pas d'un niveau de l'enseignement supérieur. Nous vous invitons à vous référer pour davantage d'informations sur les autres métiers transversaux à nos analyses précédentes.

1.1 La sécurité publique

La sécurité publique est reprise dans la section NACE Administration publique (O), et plus particulièrement dans l'Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire (84).

Cette dernière reprend trois groupes :

- 84.1 - Administration générale, économique et sociale
« Ce groupe comprend les activités d'administration générale (exécutif, législatif, administration financière, etc., à tous les niveaux territoriaux) ou de tutelle dans le domaine de la vie économique et sociale. »¹
- 84.2 - Services de prérogative publique
« Ce groupe comprend les activités liées aux affaires étrangères, à la défense, à l'ordre public et à la sécurité ».²
- 84.3 - Sécurité sociale obligatoire
« Cette classe comprend le financement et l'administration des régimes de sécurité sociale mis en place par l'administration. »³

Dans le cadre de ce travail, nous nous limiterons au 84.2, c'est-à-dire les Services de prérogative publique, ayant trait directement à la sécurité. Lui-même est subdivisé :

- 84.21 - Affaires étrangères
« Cette classe comprend l'administration et la gestion du ministère des affaires étrangères et des missions diplomatiques et consulaires à l'étranger ou auprès des secrétariats d'organisations internationales. (...) Cette classe ne comprend pas les services internationaux en cas de catastrophes ou l'aide aux réfugiés. »⁴
- 84.22 – Défense
« Cette classe comprend l'administration et la supervision des activités de défense nationale et des forces armées terrestres, navales, aériennes et spatiales (...). »⁵
- 84.23 – Justice
« Cette classe comprend :
 - l'administration et le fonctionnement des tribunaux administratifs, civils et correctionnels, des cours d'assises, des tribunaux militaires et du système judiciaire, y compris la représentation et le conseil juridiques fournis au nom de l'administration ou par l'administration, en espèces ou sous forme de services

¹Nace V2, Administration générale, économique et sociale, <https://nacev2.com/fr/activity/administration-generale-economique-et-sociale>, page visitée en décembre 2023

² Nace V2, Services de prérogative publiques, <https://nacev2.com/fr/activity/services-de-prerogative-publique>, page visitée en décembre 2023

³ Nace V2, Activité sociale obligatoire, <https://nacev2.com/fr/activity/securete-sociale-obligatoire>, page visitée en décembre 2023

⁴ Nace V2, Affaires, étrangères, <https://nacev2.com/fr/activity/affaires-etrangeres>, site visité en décembre 2023

⁵ Nace V2, Défense, <https://nacev2.com/fr/activity/defense>, page visitée en décembre 2023

- le rendu de jugements et d'interprétations de la loi
- l'arbitrage des actions civiles
- l'administration des établissements pénitentiaires, y compris les services d'assistance aux détenus en vue de faciliter leur réinsertion, que cette gestion et exploitation soient assurées par des organismes publics ou par des organisations privées pour le compte de cette dernière »⁶

En d'autres mots, la justice reprend l'ordre judiciaire (gestion des magistrats et du personnel des greffes et parquets des cours et tribunaux), les établissements pénitentiaires et la sûreté de l'Etat.⁷

- 84.24 - Activités d'ordre public et de sécurité
« Cette classe comprend l'administration et le fonctionnement des forces de police régulières et des forces auxiliaires financées par les pouvoirs publics ainsi que de la police des ports, de la police des frontières, des garde-côtes et des autres forces de police spécialisées »⁸
- 84.25 - Services du feu et de secours
« Cette classe comprend la lutte contre les incendies et la prévention des incendies : administration et fonctionnement des corps réguliers et des corps auxiliaires de pompiers chargés de la lutte contre les incendies, de la prévention des incendies, du sauvetage des personnes et des animaux, de l'assistance en cas de catastrophe naturelle, d'inondations, d'accidents de la circulation, etc. »⁹

Au-delà de ces différentes activités publiques, nous nous intéresserons également aux activités de la sécurité publique non policière (service des gardiens de la paix). Ces activités sont exercées au sein des communes. Elles se rapportent donc au Nace 8411 Administration publique générale, et particulièrement au Nace 84 114 Administration publique communale (sauf les CPAS).

1.2. La sécurité privée

La sécurité privée est reprise dans la division Enquêtes et sécurité (80). Cette dernière fait partie de la section Activités de services administratifs et de soutien (N).

« Cette division comprend les services liés à la sécurité tels que les services d'enquêtes et de détectives, les services de garde et de patrouille, les services de ramassage et de livraison d'argent, de reçus ou d'autres objets de valeur en utilisant du personnel équipé pour protéger de tels biens pendant le transport, l'exploitation de systèmes de sécurité

⁶ Nace V2, Justice, <https://nacev2.com/fr/activity/justice>, page visitée en décembre 2023

⁷ Le Forem, Info métier, Sécurité publique, <https://www.leforem.be/infos-metiers/secteurs/securite-publique.html#tabs-890344553e-item-66d7cc0f82-tab>, page visitée en février 2024

⁸ Nace V2, Activités d'ordre public et de sécurité, <https://nacev2.com/fr/activity/activites-d'ordre-public-et-de-securite>, page visitée en décembre 2023

⁹ Nace V2, Services du feu et de secours, <https://nacev2.com/fr/activity/services-du-feu-et-de-secours>, page visitée en décembre 2023

et d'alarme électroniques tels que les dispositifs d'alarme anti-vol et d'alarme incendie, l'activité se concentrant sur la surveillance à distance de ces systèmes, mais impliquant souvent également des services de vente, d'installation et de réparation. Si ces derniers éléments sont fournis séparément, ils sont exclus de cette division et sont classés dans le commerce de détail, la construction, etc. »¹⁰

Comme stipulé ci-dessus, elle regroupe les Activités de la sécurité privée, les Activités liées aux systèmes de sécurité et les Activités d'enquêtes.

- 80.10 - Activités de sécurité privée
*« Cette classe comprend la prestation d'un ou de plusieurs des services suivants : les services de garde et de patrouille et les services de ramassage et de livraison d'argent, de reçus ou d'autres objets de valeur en utilisant du personnel équipé pour protéger de tels biens pendant le transport.
Cette classe comprend :
- les services de voitures blindées
- les services de gardes du corps
- les services de détecteurs de mensonges
- les services de dactyloscopie
- les services d'agents de sécurité
- le déchiquetage d'informations sur tout support à des fins de sécurité. »¹¹*

- 80.20 - Activités liées aux systèmes de sécurité
*« Cette classe comprend :
- la surveillance et la surveillance à distance de systèmes de sécurité et d'alarme électroniques tels que les dispositifs d'alarme antivol et d'alarme incendie, y compris leur installation et maintenance
- l'installation, la réparation, la réfection et l'adaptation de dispositifs de verrouillage mécaniques ou électroniques, de coffres-forts et des chambres fortes, avec, par la suite, leur surveillance ou surveillance à distance Les entreprises effectuant ces activités peuvent également vendre ces systèmes de sécurité, dispositifs de verrouillage mécaniques ou électroniques, coffres-forts et chambres fortes. »¹²*

- 80.30 - Activités d'enquête
*« Cette classe comprend :
- les services d'enquêtes et de détectives*

¹⁰ Nace V2, Enquêtes et sécurité, <https://nacev2.com/fr/activity/enquetes-et-securite>, page visitée en décembre 2023

¹¹ Nace V2, Activités de sécurité privée, <https://nacev2.com/fr/activity/activites-de-securite-privee>, page visitée en 2023

¹² Nace V2, Activités liées aux systèmes de sécurité, <https://nacev2.com/fr/activity/activites-liees-aux-systemes-de-securite>, page visitée en décembre 2023

- les activités de tous les détectives privés, quels que soient le type de client et le but de l'enquête. »¹³

2. La sécurité publique

ONSS	Nombre de postes salariés			
2020		Brabant wallon	Wallonie	Bruxelles + Wallonie
84.21	Affaires étrangères	7	66	2.224
84.22	Défense	1.645	9.000	14.827
84.23	Justice	1.007	7.637	12.920
84.24	Activités d'ordre public et de sécurité civile	1.213	15.452	28.670
84.25	Services du feu	252	2.787	4.102

ONSS, données 2020

Nous pouvons observer que la Défense, la Justice et les Activités d'ordre public et de sécurité civile sont de grands pourvoyeurs d'emploi.

ROME V3	Libellé ROME V3	Opportunités d'emploi en Brabant wallon	Opportunités d'emploi en Wallonie
K1701	Personnel de la Défense	680	1.965
K1702	Direction de la sécurité civile et des secours	0	68
K1703	Direction opérationnelle de la défense	48	54
K1704	Management de la sécurité publique	0	38
K1705	Sécurité civile et secours	4	208
K1706	Sécurité publique	1	83
K1707	Surveillance municipale	6	27
Total général		739	2.443

Le Forem, données 2023

Les opportunités d'emploi du tableau ci-dessus représentent les opportunités d'emploi gérées par le Forem et certains partenaires avec qui il collabore. Les différents organismes publics ont leurs propres créneaux de diffusion de leurs offres (www.mil.be, www.jobpol.be, travaillerpour.be, etc.) et le Forem a seulement les données de certains d'entre eux. Les opportunités d'emploi en Wallonie ne correspondent pas à la somme des opportunités dans les 9 bassins wallons car certains emplois peuvent être exercés dans plusieurs bassins.

Avec ces précautions, nous pouvons quand même observer que la Défense est un grand pourvoyeur d'emploi et qu'il est à la recherche d'un grand nombre de nouveaux travailleurs. Le Collaborateur à la défense est d'ailleurs un métier en pénurie (Forem 2024).

¹³ Nace 2, Activités d'enquête, <https://nacev2.com/fr/activity/activites-d'enquete>, page visitée en décembre 2023

2.1. Les Affaires étrangères

Elles sont traitées par le Service Public Fédéral (SPF) Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement. Ce dernier est dirigé directement par deux ministres : le ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales et le ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes.

Le SPF a plusieurs missions : soutenir la politique internationale de la Belgique, défendre les intérêts de la Belgique, fournir une assistance aux compatriotes à l'étranger et construire un monde juste, sûr et durable.¹⁴

Le SPF compte près de 2 800 travailleurs dans le monde entier. Une bonne partie d'entre eux travaillent à l'administration centrale à Bruxelles. Par ailleurs, 1 676 collègues sont actifs à l'étranger.¹⁵ C'est vraisemblablement pour cela que l'ONSS ne comptabilise que très peu de postes salariés en Brabant wallon.

Les profils recherchés sont généralement du niveau de l'enseignement supérieur et/ou ne sont pas spécifiques à la sécurité. « *Pour la carrière intérieure (administration centrale à Bruxelles), outre des analystes en relations internationales et coopération au développement, nous recherchons également des profils tels que des juristes qui maîtrisent le droit belge et international, des experts IT, des spécialistes en communication, des assistants administratifs, des collaborateurs ICT externes (eGov, consultants), des comptables et des profils RH.* »¹⁶

Nous n'approfondirons pas le sous-secteur des Affaires étrangères dans cette analyse car la majorité des fonctions spécifiques à celui-ci nécessite une formation de l'enseignement supérieur (hors missions des IBEFE) et qu'il n'y a pas, à priori, de postes à pourvoir sur notre territoire vu que l'administration centrale se trouve à Bruxelles et que les autres postes sont à l'étranger.

2.2. La Défense

2.2.1. Organisation et marché de l'emploi

La défense assume plusieurs rôles : sécuriser les intérêts de la Belgique, protéger les citoyens belges, défendre collectivement la Belgique, veiller à la stabilité dans le monde et aider les populations en détresse.

« *Le personnel de la Défense compte aujourd'hui 26.179 membres, qui sont répartis entre les quatre Composantes (Terre, Air, Marine et Médicale), ainsi qu'au sein des Directions Générales*

¹⁴ Service public fédéral, Découvrez le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement, 2023

¹⁵ Ibidem

¹⁶ Ibidem

et des Départements Etat-Major. »¹⁷ On y ajoute une cinquième composante : la Cyber. La Défense compte plus de **300 métiers différents**. Elle est composée de 11% de femmes. Elle propose 3 statuts différents d'emploi : militaire, civil (environ 2.000, étant fonctionnaire public), et réserviste.

Entre 2021 et 2025, une part considérable de militaires partent à la retraite (babyboomers) et, avant 2019, le nombre de militaires recrutés était assez limité en raison de restrictions budgétaires et choix politiques. Depuis lors, un mouvement de rattrapage est en route et, de 2021 et 2024 inclus, l'Armée recrute **annuellement 2.500 nouveaux militaires**.¹⁸

Actuellement, la défense compte 39 quartiers. En Brabant wallon, se trouve **la base aérienne Lieutenant-colonel Roman à Beauvechain où travaillent 1.322 militaires et 26 civils**¹⁹. Après le camp Roi Albert de Marche-en-Famenne (2.048 militaires et 67 civils), il s'agit du deuxième lieu qui abritent le plus d'effectifs en Wallonie. Le Quartier Reine Élisabeth (QRE) à Evere, qui abrite l'état-major de la Défense et de nombreux services annexes, est en pleine rénovation/extension et accueillera en 2027 (inauguration prévue) 3.745 personnes (militaires et civils).

Afin d'augmenter l'attractivité de l'armée et améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée d'une part (distance entre domicile – travail), et afin de moderniser les infrastructures d'autre part, l'armée met en place un nouveau plan de répartition des quartiers et des formations. Par exemple, « un quartier du futur -sud » sera construit à Charleroi, région dans laquelle la présence militaire est actuellement moindre.

2.2.2. Statuts, catégories et fonctions

La défense emploie sous **différents statuts : les militaires, les civils et les réservistes**. Une formation interne est toujours organisée.

Le personnel militaire comporte trois grandes catégories : **les soldats, les sous-officiers et les officiers**. Les premiers correspondent aux « ouvriers qualifiés ». Aucun niveau d'études minimum est demandé. Les sous-officiers correspondent aux « contremaître – chefs d'équipe ». Un CESS ou un bachelier sont nécessaires pour obtenir le niveau de sous-officier. Enfin, un CESS, un bachelier (dans certains cas, en cours d'obtention) ou un master sont utiles pour accéder à un poste d'officier. A la fin de leur(s) formation(s), l'officier doit avoir obtenu un master.

Pour chaque grande catégorie, les militaires ont accès à différents grades et différentes évolutions de carrières possibles. Le militaire est engagé pour une durée indéterminée ou

¹⁷ La Défense, A propos de la Défense, <https://www.mil.be/fr/a-propos-de-la-defense/>, page visitée en février 2023

¹⁸ La défense, La défense au travail : défis et solutions, <https://www.mil.be/fr/l-evolution-de-la-defense/la-defense-au-travail-defis-et-solutions/>, page visitée en février 2023

¹⁹ 7 sur 7, La défense dispose de 39 quartiers qui entre 3.745 et... neuf personnes, 28/09/23, <https://www.7sur7.be/belgique/la-defense-dispose-de-39-quartiers-qui-abritent-entre-3-745-et-neuf-personnes~a75ded76/?referrer=https%3A%2F%2Fwww.bing.com%2F>, page consultée en février 2024

déterminée (entre 8 et 12 ans), avec une possibilité de prolongement ou de basculement vers une durée indéterminée.

Les civils font partie du personnel de la fonction publique fédérale. Ils peuvent être contractuels ou statutaires. Ils sont approximativement 2.000.

Enfin, trois types de réservistes existent : ceux qui travaillent à temps plein pour un an (avec une possibilité de rallonger pendant trois ans), les réservistes de rappel, qui sont disponibles plusieurs jours ou périodes par an en renfort, et enfin les réservistes élèves qui commencent une formation militaire pendant les vacances scolaires. Les mêmes catégories que celles des militaires sont présentes. Il y a actuellement \pm 1.900 réservistes employés et répartis dans 102 unités.

La Défense propose une grande diversité de fonctions, en lien avec **différents domaines**²⁰ :

- Technique et armement : maintenance et installations des équipements. Par exemple, des électromécaniciens, soudeurs, etc.
- Logistique et transport : approvisionnement de matériel, nourriture, carburant, etc. Par exemple, des magasiniers, logisticiens, chauffeurs, etc.
- Fonction de combat et sécurité : ce domaine est spécifique à la Défense.
- Aviation. Par exemple, des pilotes, contrôleurs aériens, etc.
- Leadership et management
- Médecine et soins infirmier. Par exemple, médecins, infirmiers, ambulanciers, vétérinaires, dentistes, technologue en imagerie médicale, etc. Ils sont actifs spécifiquement dans la composante médicale.
- Plonger et travailler en mer. Par exemple, matelot, plongeur, détecteurs, etc. Ils sont actifs spécifiquement dans la composante marine.
- Renseignement et reconnaissance
- IT, réseau et cyberspace. Des profils variés en lien avec l'informatique et la communication.
- Support et administration : la gestion du matériel, les ressources humaines, l'administration ou les relations publiques
- Génie et construction

Pour la plupart des domaines, se retrouvent des officiers, sous-officiers, et soldats ou matelots. La plupart des fonctions ne sont pas spécifiques à la défense. Cependant, une formation additionnelle militaire est indispensable.

Selon l'adjuvent-major Alain Mertens, **ce sont les mêmes profils qui sont les plus recherchés que dans la société civile : ceux liés à l'informatique, à la mécanique et la technique (mécanicien, électromécanicien), à la santé (infirmier), etc.** D'ailleurs pour les profils IT, la Défense engage de plus en plus de civils.

²⁰ La Défense, Domaines d'intérêt, <https://www.mil.be/fr/travailler-a-la-defense/domaines-d-interet/>, page visitée en février 2023

En 2024, le métier de « Collaborateur de la défense » devient en pénurie. La tension peut être qualifiée de conjoncturelle sur le marché de l'emploi wallon, car le métier n'apparaît que deux fois en tension sur les cinq dernières années.²¹

2.2.3. Conditions et recrutement

Pour être admis en tant que militaire ou réserviste, il faut répondre à différents critères. Par exemple, un âge maximum (pour devenir militaire soldat ou sous-officier, un maximum de 30 ans ; pour devenir pilote, 26 ans) ; une nationalité d'un État membre de l'Espace Économique Européen ou de la Confédération Suisse²² ; un type de diplôme selon le poste ; ne pas avoir été condamné pour certains faits (vol, recel, corruption, attentat à la pudeur, etc.) ou ne pas avoir été condamné plus de 3 mois d'emprisonnement. Il faut aussi satisfaire aux tests de sélection.

La sélection se déroule en deux jours. Le premier jour comporte un examen médical (test urinaire, de drogue, BMI, examens ORL et de vue, etc.), des tests écrits de base (logique, mémoire, orientation spatiale, etc.), un test psychotechnique (questionnaire de personnalité). Le deuxième jour comprend des épreuves sportives, une interview et un entretien d'orientation.

2.2.4. Formations

Le militaire ou le réserviste doit suivre deux types de formation : **une formation professionnelle et une formation militaire**. Cette dernière comporte une formation généraliste, et généralement une formation spécifique à la fonction. Dès l'engagement, le militaire ou réserviste est payé, dès lors aussi durant sa formation.

Le militaire peut soit être engagé en fonction de son diplôme / certificat déjà obtenu ou en cours d'obtention (par exemple, après une ou deux années d'études), soit il peut se former professionnellement dans le cadre de l'armée. La formation professionnelle ou les études peuvent être organisées en interne ou en externe.

Par exemple, le militaire peut être engagé comme futur médecin, suivre une formation militaire et étudier dans l'université de son choix. Il pourrait aussi être engagé déjà diplômé et suivre une spécialisation.

Les études externes se font principalement en Hautes écoles ou à l'Université.

Depuis quelques années, **la Défense collabore avec l'IFAPME** pour former des cuisiniers de collectivité et des métalliers-soudeurs. La formation dure un an. Les soldats apprennent directement leur métier sur le terrain à la caserne de Marche-en-Famenne, auprès de professionnels, tout en bénéficiant de l'encadrement pédagogique des Centres de formation

²¹ Forem, Difficultés et opportunités de recrutement, Métiers / fonctions critiques et en pénurie en Wallonie, août 2024

²² Pour certains postes, il faut être belge.

et de l'accompagnement des Référents IFAPME. L'objectif est évidemment de pérenniser cette collaboration et de l'étendre à d'autres métiers et d'autres casernes dans le futur.²³

L'Ecole Royale militaire, située à Bruxelles, forme et délivre des diplômes de Master en sciences sociales de l'ingénieur et de Master en sciences sociales et Militaires. Elle organise également une formation spécifique d'un an pour préparer à l'examen d'admission.

Par ailleurs, l'enseignement ordinaire propose, à Wavre, l'option d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité, qui sensibilise aux métiers de la Défense et prépare aux épreuves de sélection.²⁴ En 2024-2025, à l'initiative de la Défense, l'option Aspirant aux métiers de la Défense, de la prévention et de la sécurité sera organisée à Wavre.

2.2.5. Orientation – sensibilisation - information

Désirant engager 2.500 personnes annuellement, la Défense est active dans la sensibilisation et l'information sur les métiers et les possibilités de carrières. Elle réalise des post radios ou télévisés, participe activement à des JobDays, des séances d'information, etc. (Le Forem, la Cité des métiers, au sein des écoles secondaires, etc.).

La Défense possède 5 centres d'information en Wallonie et Bruxelles. Le Brabant wallon est couvert par le centre d'information de Bruxelles.

La Défense est également très active près des jeunes. Elle organise, entre autres :

- Pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans, un stage découverte d'une journée.
- Des stages pour les adolescents et les étudiants âgés entre 16 et 20 ans. Cela permet de « goûter » à la vie militaire d'une composante spécifique (Air, Terre, Marine). Différents types de stages existent : Navy Junior, Air commando, Technical Air, Technical ground, Para, etc. Ces stages durent généralement une semaine.²⁵
- Les mouvements de jeunesse des Cadets (8-18ans) : Cadets de marine, Royal Belgian air cadets, cadets de la défense
- ...

Synthèse et conclusions

Sur notre territoire, se trouve la base aérienne Lieutenant-colonel Roman à Beauvechain où travaillent 1.322 militaires et 26 civils. Cependant, la Défense engage pour l'ensemble de la Belgique. D'ailleurs, pour certains postes, le militaire ne sait qu'au terme de sa formation son lieu d'affectation.

²³ IFAPME, Une formation en alternance à l'IFAPME et un job à La Défense ? C'est possible !, posté le 10/03/2023, <https://www.ifapme.be/actualites/ladefenseifapme>, page visitée en février 2023

²⁴ Cf. 4. L'option d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité, p.45

²⁵ La défense, Stages jeunes, <https://www.mil.be/fr/travailler-a-la-defense/jeunesse-et-la-defense/stages-jeunes/#info>, page visitée en février 2023

La Défense cherche en permanence du personnel et est proactive afin d’informer les jeunes. Les profils recherchés sont globalement les mêmes que dans la société civile : ceux liés à l’informatique, à la mécanique et la technique (mécanicien, électromécanicien), à la santé (infirmier), etc. La Défense cherche tant des personnes non diplômées que déjà diplômées (les militaires sont engagées avant, pendant ou après leur formations/études).

Bien que la formation militaire soit dispensée en interne à la Défense, les options d’Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité et d’Aspirant aux métiers de la Défense, de la prévention et de la sécurité sensibilisent les élèves aux métiers de la Défense et les préparent aux épreuves de sélection. La Défense est partie favorable à l’organisation de celle-ci. Elle en est d’ailleurs partenaire.

2.3. La Justice

Comme vu précédemment, la justice reprend l’ordre judiciaire (gestion des magistrats et du personnel des greffes et parquets des cours et tribunaux), les établissements pénitentiaires et la sûreté de l’Etat.

2.3.1. Ordre judiciaire

Les cours et tribunaux en Belgique, ce sont 67 entités judiciaires (auxquelles s’ajoutent les 11 cours d’assises) regroupant près de **1500 magistrats et 5000 membres du personnel judiciaire**. Ils sont épaulés par un service d’appui composé d’une cinquantaine d’employés, basé à Bruxelles, avec différents experts : la communication, l’IT, la stratégie, le budget, les RH, les statistiques, etc.²⁶ En Brabant wallon, ces entités sont principalement regroupées à Nivelles et à Wavre : Cours d’assises de la province du Brabant wallon, Justices de paix, Tribunal de l’entreprise, Tribunaux de police, Tribunal de première instance, Tribunal du travail.

Vu que la majorité des fonctions spécifiques à l’ordre judiciaire sont ouvertes à des candidats détenant un master en droit et que les autres fonctions relèvent du support (RH, communication, IT, comptabilité, etc.), nous n’approfondirons pas ce point.

2.3.2. Les établissements pénitentiaires

Organisation et marché de l’emploi

La Belgique compte **38 prisons**. La gestion des prisons est confiée à la Direction générale des Etablissements pénitentiaires. La mission principale de ce département est d’exécuter les peines d’une manière correcte, sûre et humaine et d’aider les détenus à bien se préparer pour se réinsérer dans la société rapidement.²⁷ Le Brabant wallon compte deux prisons : celle de Ittre et celle de Nivelles.

²⁶ Cours et tribunaux de Belgique, Travailler auprès des cours et tribunaux, 2024, <https://www.tribunaux-rechtbanken.be/fr/jobs/travailler-aupres-des-cours-et-tribunaux>, page visitée en février 2024

²⁷ Service public fédéral Justice, Prisons belges, 2024, https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/prisons_belges, page visitée en février 2024

La prison d’Ittre a été mise en service en 2002 en tant que maison de peines. C’est une des prisons de haute sécurité du pays.²⁸ Elle peut accueillir jusqu’à 421 détenus. Comme la région de Bruxelles-capitale ne dispose pas de maison de peines, l’établissement pénitentiaire d’Ittre est une maison de peines destinée à accueillir principalement des détenus définitivement condamnés originaires de la région bruxelloise.²⁹ L’établissement pénitentiaire d’Ittre permet à 100 détenus de travailler à 4/5 dans le cadre des travaux domestiques (cuisine, jardin, mess, buanderie, entretien, cantine, etc.). L’établissement dispose également de quatre ateliers où une trentaine de firmes sont présentes (superficie totale de 4000 m²) qui peuvent permettre la mise au travail de 150 détenus en fonction du travail fourni par les entrepreneurs.³⁰

La prison de Nivelles a été mise en service en 1908 en tant que maison d’arrêt et maison de peines³¹. Pendant les années 1990, la prison a été complètement rénovée et deux ailes ont été ajoutées. Elle peut contenir 192 détenus. Avec les tâches internes, et quelques entreprises externes, une centaine de détenus peuvent travailler de manière plus ou moins régulière.³²

Contrairement à la prison d’Ittre, la prison de Nivelles est, entre autres, une maison d’arrêt. Ce qui entraîne une plus grande fluctuation des prisonniers et de leur nombre. La prison ne peut refuser des nouveaux prisonniers, bien que le nombre théorique maximum est déjà atteint. Le nombre de travailleurs pénitenciers ne varie pas pour autant, ce qui peut engendrer des pics de travail et davantage de surmenage au sein du personnel. Le taux d’absentéisme est plus élevé.

Les fonctions / métiers

Au-delà des différentes fonctions qui relèvent du support, du soutien au management, de management, les établissements pénitentiaires engagent, en interne, dans deux domaines principaux : la surveillance et les soins. Médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, assistants sociaux, psychologues, psychiatres travaillent en prison. Outre ses fonctions internes, une série de travailleurs provenant de services extérieurs exercent leurs activités en prison : dans le domaine des formations, du psycho-social, dans le socio-culturel.

La surveillance

L’assistant de surveillance pénitentiaire, l’assistant de sécurité ou l’accompagnateur de détention à la Justice veille à ce que les peines infligées soient exécutées de façon correcte, sûre et humaine. La fonction d’assistant de surveillance est la fonction la plus répandue actuellement dans les prisons mais deux nouvelles fonctions sont créées et actuellement

²⁸ Service public fédéral Justice, Plus d’infos sur la prison d’Ittre, 2024, https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/prisons_belges/prisons/plus_d_infos/ittre, page visitée en février 2024

²⁹ Ibidem

³⁰ Ibidem

³¹ Les maisons d’arrêt sont les prisons destinées aux personnes qui ne sont pas encore condamnées et qui sont en détention préventive. Les maisons de peine sont les prisons pour les condamnés.

³² Service public fédéral Justice, Plus d’infos sur la prison de Nivelles, 2024, https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/prisons_belges/prisons/plus_d_infos/nivelles, page visitée en février 2024

effectives dans les prisons de Haren et de Dendermonde : l'assistant de sécurité et l'accompagnateur de détention.

Il s'agit de fonctions accessibles avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (ou après l'obtention d'une carte d'accès au niveau C³³). Il doit remplir plusieurs conditions : être belge, jouir des droits civils et politiques, avoir une conduite conforme aux exigences de la fonction et avoir au moins 18 ans. Le recrutement se déroule via le bureau de sélection de l'administration fédérale (Travaillerpour.be). Les compétences transversales sont essentielles : esprit d'équipe, résolution de conflit, fiabilité, gestion du stress, bonne communication, etc. Cette fonction s'effectue 24h sur 24, 7j sur 7 et nécessite donc un travail à horaire variable, à pause (matin, après-midi et nuit), pendant les week-ends et les jours fériés.

L'assistant de surveillance pénitentiaire s'occupe de tâches tant d'accompagnement que de sécurité : écoute du détenu, orientation vers le bon intervenant, observation et supervision des visites, promenades ou autres activités, contrôles des accès, fouilles, signalement, inspections des installations, exploitations des systèmes d'appel et de caméra, etc.³⁴

L'accompagnateur de détention guide un groupe de détenus ou de résidents. Il est le premier point de contact dans leur vie quotidienne et il examine avec eux comment leur détention peut être menée de manière significative et sur mesure. Il les guide vers les activités adaptées, vers les activités potentielles professionnelles pour des accompagnements ou suivis spécifiques, etc. Outre la supervision, il contribue également à l'ordre et à la sécurité. Ses principales tâches consistent à :

- « Accueillir et informer les détenus, de leur arrivée à leur départ de l'unité de vie.
- Offrir un soutien dans les moments difficiles, écouter et répondre avec empathie.
- Mener des entretiens individuels et les motiver à participer aux activités.
- Médiation en cas de conflits quotidiens entre détenus.
- Orientation et suivi vers les services appropriés.
- Participer à des réunions avec d'autres services.
- Superviser et contrôler les activités de l'unité »³⁵

L'assistant de sécurité assure la surveillance et la sécurité des personnes, bâtiments et terrains se trouvant dans l'enceinte d'un établissement pénitentiaire (ou assimilé) et contribue ainsi à garantir l'exécution d'une détention conforme au droit, sensée, sûre, humaine et axée sur la réinsertion. Concrètement,

³³ Pour ce faire, il faut être nommé au niveau D et réussir deux épreuves d'accèsion (épreuve générale et épreuve spécifique en lien avec la fonction).

³⁴ Travailler pour .be, Assistant de surveillance pénitentiaire pour la prison d'Arlon, <https://travaillerpour.be/fr/jobs/afg23417-assistant-de-surveillance-penitentiaire-pour-la-prison-darlon-mfx>, page visitée en février 2024

³⁵ Travailler pour .be, Accompagnateur de détention pour la prison de Haren, <https://travaillerpour.be/fr/jobs/xfc24018-accompagnateur-de-detention-prison-de-haren-convention-premier-emploi-26-ans-mfx>, page visitée en février 2024

Il veille à tous les contrôles prévus, tant internes qu'externes, concernant les personnes, installations et espaces.

- Il assure le respect des prescriptions en matière de sécurité
- Il organise et surveille la vie quotidienne des détenus
- Il assure un traitement respectueux et une information correcte à l'égard des détenus, des collègues et des tiers et contribue à une bonne communication et à une bonne collaboration ainsi qu'à un climat serein au sein de l'établissement.
- Il prête assistance dans des situations de crise (aiguës).³⁶

Que le travailleur de sécurité soit engagé dans une ou l'autre fonction, le statut reste identique. Dans le système actuel, naturellement, l'assistant de surveillance pénitentiaire, par ses fonctions et sa personnalité, effectuera davantage un travail social ou un travail de surveillance. Un des risques de scinder les fonctions est de dichotomiser le personnel qui ont déjà parfois des visions de travail très différentes.

Le marché de l'emploi

Globalement, le SPF Justice est en recherche constante de personnel. Bien que les fonctions de surveillance restent accessibles³⁷, que les salaires sont attractifs et que les emplois sont stables, ces métiers attirent peu. Les conditions de travail restent difficiles. L'environnement est fermé et surveillé.

Travailler en prison dans la sécurité est rarement un premier choix. Certains ont d'abord essayé de devenir policier au préalable.

Que ça soit dans le recrutement en interne ou par un organisme externe, il est important que l'employeur puisse percevoir les motivations : certains candidats veulent travailler en prison pour avoir des contacts ou nouvelles avec des prisonniers, d'autres veulent « faire payer » les criminels.

La formation

« Les formations des membres du personnel des différents services dans les prisons s'organisent dans les Centres de Formation du Personnel Pénitentiaire. Il existe quatre centres de formation en Belgique : à Marneffe, à Haren, à Bruges et à Merksplas.

Les centres de formation dispensent une formation de base aux différents groupes de nouveau personnel pénitentiaire. Cette formation prépare les nouveaux membres du personnel à exercer leurs missions de manière professionnelle et à aider les détenus à se préparer au mieux à leur réinsertion. Les formations dans les centres de formation et les formations sur le terrain dans les différents établissements s'alternent. Pendant leurs

³⁶ Travailler pour .be, Assistant de sécurité pour la prison de Haren, <https://travaillerpour.be/fr/jobs/xfc24019-assistant-de-securite-prison-de-haren-convention-premier-emploi-26-ans-mfx>, page visitée en février 2024

³⁷ Avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou après l'obtention d'une carte d'accès au niveau C.

semaines sur le terrain, ils sont encadrés par un accompagnateur individuel, leur mentor. Après un stage réussi, les agents pénitentiaires entrent en service. »³⁸

Pour Madame Feliciani³⁹, il manque certaines formations spécifiques au contexte carcéral pour les travailleurs provenant d'organismes externes. Ces travailleurs sont formés à leurs métiers de base (formateur, animateur, psychologue, etc.) mais ils ne sont pas formés aux codes de la prison (rôles de chacun, normes de sécurité, etc.), ni à recevoir la détresse ou la manipulation de certains détenus. Il manque aussi de lieux d'échange entre les professionnels.

Les options d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité et Aspirant aux métiers de la Défense, de la prévention et de la sécurité⁴⁰ permettent, entre autres, de découvrir les métiers de la prison, permettent à certains élèves de s'orienter positivement vers le métier assistant de surveillance pénitentiaire et d'acquérir des compétences utiles à la fonction.

2.3.3. La Sûreté de l'Etat

« *La Sûreté de l'Etat (VSSE), le service civil de renseignement et de sécurité belge, a pour mission de veiller à la sécurité du pays en prévenant les risques pour la sécurité, en conseillant les autorités politiques, administratives, judiciaires et militaires et en entravant les menaces.* »⁴¹

« *Les activités du service peuvent être divisées en deux piliers principaux : le renseignement et la sécurité. La Sûreté de l'Etat recueille et traite des informations en vue de protéger la sécurité intérieure et extérieure de notre pays, l'ordre démocratique et constitutionnel, les relations internationales et le potentiel scientifique et économique. La Sûreté de l'Etat mène également des enquêtes de sécurité et des vérifications de sécurité.* »⁴² Les menaces principales pour lesquelles la Sûreté de l'Etat travaille sont le terrorisme, l'espionnage (la Belgique est un terrain propice avec de nombreuses institutions internationales) et l'extrémisme.

« *La VSSE compte environ **800 collaborateurs**, répartis entre les sections opérationnelles, les services d'analyse et les services de soutien.* »⁴³

Même si la nature du diplôme ne joue pas un rôle décisif dans le recrutement à la Sûreté de l'état, les profils relèvent principalement de l'enseignement supérieur (politologues, historiens, infirmiers, informaticiens, etc.). Parler couramment des langues étrangères spécifiques est un atout. Les compétences comportementales sont essentielles et centrales : intégrité, loyauté, fiabilité, discrétion (même par rapport au recrutement), motivation, etc.

³⁸ Service public fédéral Justice, Formation du personnel pénitentiaire, 2024, https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/centres_de_formation, page visitée en juillet 2024

³⁹ Rencontre virtuelle avec Feliciani Sabrina, Déléguée direction du partenariat aux Maisons de Justice – Fédération Wallonie-Bruxelles, le 05 juillet 2024

⁴⁰ Cf. 4. L'option d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité, p.45

⁴¹ VSSE, Sûreté de l'état, <https://www.vsse.be/fr>, site visité en février 2024

⁴² VSSE, Que faisons-nous ?, <https://www.vsse.be/fr/que-faisons-nous>, page visitée en février 2024

⁴³ VSSE, Organisation, <https://www.vsse.be/fr/qui-sommes-nous/organisation>, page visitée en février 2024

Synthèse et conclusions

Le Brabant wallon comporte deux prisons : celle de Ittre et celle de Nivelles.

Bien que les fonctions de surveillance restent accessibles avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, que les salaires sont attractifs et que les emplois sont stables, ces métiers attirent peu. Les conditions de travail restent difficiles. L'environnement est fermé et surveillé. Travailler en prison dans la sécurité est rarement un premier choix. Pourtant, le SPF Justice est en permanence en recherche de ces fonctions.

Les options d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité et Aspirant aux métiers de la Défense, de la prévention et de la sécurité permettent, entre autres, de découvrir les métiers de la prison, permettent à certains élèves de s'orienter positivement vers le métier assistant de surveillance pénitentiaire et d'acquérir des compétences utiles à la fonction.

Un manque de certaines formations spécifiques au contexte carcéral pour les travailleurs provenant d'organismes externes est pointé. Ces travailleurs sont formés à leurs métiers de base (formateur, animateur, psychologue, etc.) mais ils ne sont pas formés aux codes de la prison (rôles de chacun, normes de sécurité, etc.).

1.4. La Police

2.4.1. Evolution du secteur

La Police et ses métiers évoluent ces dernières années.

Selon la zone de Police Nivelles-Genappe, la Police est de plus en plus tournée vers le citoyen. Le métier de policier est davantage social qu'avant, où la médiation et la prévention sont de plus en plus privilégiées.

La violence envers la Police a augmenté. La société est de plus en plus méfiante. Il existe un dénigrement systémique vers les policiers. Les policiers doivent être davantage formés à la violence qu'auparavant. Ce bashing est en contradiction avec les valeurs de la police.

Les attentats, les risques de tuerie dans les écoles, les derniers décès de policiers, etc. touchent directement les policiers, qui se rendent compte que ça aurait pu être eux les victimes. Ces événements provoquent une certaine peur, mais, généralement, cela ne mène pas à des fins de carrières.

2.4.2. Organisation et marché de l'emploi

La Police Fédérale et la Police Locale constituent la Police Intégrée.

« La Police Locale compte 181 zones de police locale réparties dans le pays. Sa mission : assurer l'ensemble des fonctionnalités de base de la police, à savoir, le travail de quartier, l'accueil,

l'intervention, l'assistance policière aux victimes, la recherche locale, la gestion négociée de l'espace public et la sécurité routière. »⁴⁴

« La Police Fédérale exerce ses missions sur l'ensemble du territoire belge et est composée de directions et services tant centraux que provinciaux. (...) Son travail consiste à réaliser des missions (de la police judiciaire et administrative) dans des domaines spécialisés et à apporter une aide lorsqu'une mission dépasse le niveau local. »⁴⁵

En Brabant wallon, la Police fédérale est présente à la fois sur le plan administratif et de l'appui avec la Direction de Coordination et d'Appui déconcentrée et, sur le plan judiciaire avec la Direction Judiciaire déconcentrée de la Police Judiciaire Fédérale (PJF). Ces deux directions sont situées à Nivelles. Par ailleurs, le centre d'information et communication qui répond aux appels d'urgence de la police et qui dispatche les équipes de Police pour l'ensemble de la province du Brabant wallon est situé à Wavre.⁴⁶

14.068 personnes travaillent pour la Police Fédérale. « L'analyse de l'effectif de la Police Fédérale à la date du 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021 indique que le déficit (manque de personnel par rapport à la capacité prévue) du personnel opérationnel reste relativement stable (15,60 % en 2021 contre 15,40 % en 2022). Le déficit de personnel administratif et logistique a légèrement diminué (3,81 % en 2021 contre 2,15 % en 2022). »⁴⁷

Dans sa communication, la Police affirme qu'elle recherche **3.000 nouveaux collaborateurs par an**⁴⁸ (au niveau de la Police Intégrée). Si l'on se limite au recrutement externe, nous pouvons observer que 2.927 (lauréats pour le cadre opérationnel et le cadre administratif et logistique) ont rejoint, en 2022, la Police.⁴⁹

Recrutement externe	2020	2021	2022
Candidats pour le cadre opérationnel*	12 438	13 218	12 326
Lauréats pour le cadre opérationnel*	1 626	2 269	2 063
Candidats pour le cadre administratif et logistique (personnel civil)	8 241	10 370	4 176
Lauréats pour le cadre administratif et logistique	2 079	1 550	864
Total	24 935	27 407	19 429

Les policiers sont statutaires et sont engagés dès l'entrée en formation.

⁴⁴ Police, La police, ensemble pour tous. Aujourd'hui et demain, 2024, <https://www.jobpol.be/fr/la-personne-au-coeur-des-missions-de-la-police>, page visitée en février 2024

⁴⁵ Ibidem

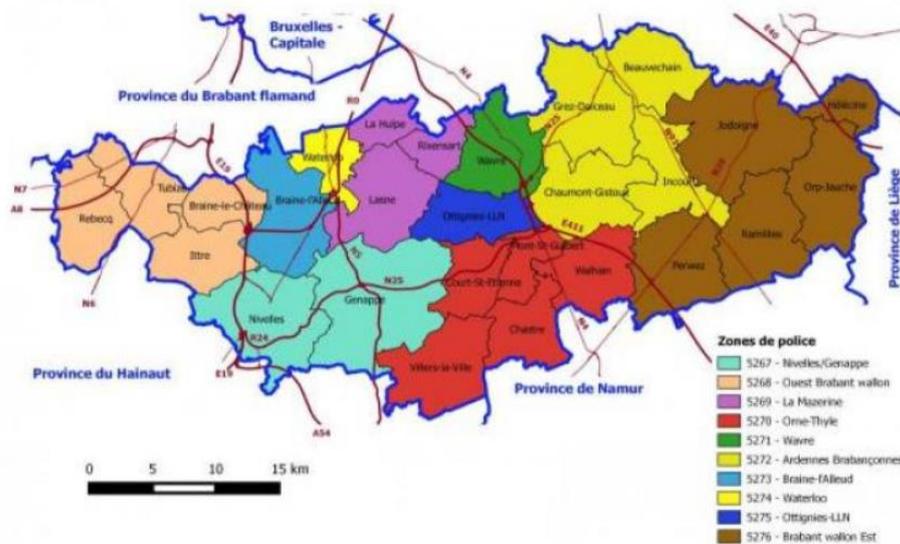
⁴⁶ Cf. 2.5.3. Les centrales d'urgence 112, p.31

⁴⁷ Police Fédérale, Rapport annuel 2022 de la Police Fédérale, 2023

⁴⁸ Police, La police, ensemble pour tous. Aujourd'hui et demain, 2024, <https://www.jobpol.be/fr/la-personne-au-coeur-des-missions-de-la-police>, page visitée en février 2024

⁴⁹ Police Fédérale, Rapport annuel 2022 de la Police Fédérale, 2023

Le Brabant wallon comporte **10 zones de polices**.



50

Ces zones sont considérées comme des « petites » zones. Nivelles-Genappe est la plus grande avec 120 travailleurs (policiers et administratifs). Dans ces « petites » zones, on y observe peu de turn over. Les personnes qui quittent la zone s'orientent vers des fonctions spécialisées ou évoluent dans la hiérarchie. En effet, les « petites » zones comptent peu de postes spécialisés. Elles engagent essentiellement des inspecteurs de police⁵¹. Ces zones n'éprouvent pas de difficulté de recrutement. Dans la zone Nivelles-Genappe, de nombreux policiers proviennent des provinces du Hainaut ou de Namur.⁵²

Dans les services d'intervention, on observe un équilibre entre les hommes et les femmes⁵³. Dans les autres fonctions, on observe toujours une majorité masculine. Les services d'intervention sont plutôt « jeunes ». Les équipes de proximité (agent de quartier), d'enquêtes ou de management sont plus âgées. Souvent, les policiers rejoignent ces équipes par évolution de carrière.⁵⁴

La plupart des personnes engagées sont des « jeunes » sortant de l'école secondaire ou des études, ou qui se réorientent en cours d'études. Cependant, on observe de plus en plus de reconversion de personnes issues du social (par exemple, des éducateurs). Elles sont généralement prisées, mais restent cependant minoritaires.

⁵⁰ Gouverneur du Brabant wallon, Police, <https://www.gouverneurbw.be/securite-et-prevention/police>, page visitée en février 2024

⁵¹ Rencontre avec la Police de Nivelles, représentée par Carol Collin et Amaury Snyers, 11/04/2024, Nivelles

⁵² Rencontre avec la Police de Nivelles, représentée par Carol Collin et Amaury Snyers, 11/04/2024, Nivelles

⁵³ Le public cible est plutôt masculin. Il faut aux équipes mixtes, car, pour les fouilles avant une garde à vue, les deux sexes doivent être présents.

⁵⁴ Rencontre avec la Police de Nivelles, représentée par Carol Collin et Amaury Snyers, 11/04/2024, Nivelles

2.4.3. Les fonctions

Au sein de la Police, 20% du personnel de la Police locale et Fédérale occupent des fonctions civiles. Ils remplissent des fonctions techniques, administratives et d'appui. Ils sont actifs dans une variété de domaines : communication et marketing, comptabilité et financier, gestion des ressources humaines, informatique, logistique, management, nettoyage et entretien, scientifique, social et santé, transport, technique et production, ou autre. Ils ont des emplois de niveaux différents : A – Master, B – enseignement supérieur de type court, C – Secondaire supérieur, D secondaire inférieur ou aucun diplôme. Dans le cadre de ce travail, nous n'approfondirons pas ces postes dans cette analyse exploratoire, n'étant, pour la plupart, pas spécifiques à la Police.

80% des fonctions sont des « fonctions en uniforme ». Le cadre opérationnel de la police compte quatre subdivisions : le cadre des agents (agent de police et agent de sécurisation), le cadre de base (inspecteur de police), le cadre moyen (inspecteur principal) et le cadre officier (commissaire et commissaire divisionnaire).

- **L'agent de police** a comme mission principale la circulation routière plus sûre : constats des accidents de roulage, régulation du trafic, surveillance du trafic, respect des règlements locaux, etc.
- **L'agent de sécurisation** sécurise des infrastructures critiques comme le port d'Anvers, les sites nucléaires, l'infrastructure de l'aéroport de Bruxelles-National, certaines ambassades et institutions nationales, internationales et européennes. Il s'occupe également de transfert de détenus, l'exécution de la police des cours et tribunaux, des patrouilles de sécurisation et le rétablissement de l'ordre public lors d'incidents sur ces sites, au sein ou autour de ces institutions ou au sein du territoire portuaire.
- **L'inspecteur de police** est une fonction de première ligne orientée vers la communauté. Au niveau local, il peut intégrer le service d'intervention, le service de quartier, le service de la jeunesse, la recherche, etc. Au niveau fédéral, il peut se spécialiser, par exemple dans le domaine de l'appui canin, la police aéroportuaire, des chemins de fer, la police de la navigation ou encore la police judiciaire.
- **L'inspecteur principal avec spécialisation particulière** est recruté sur la base d'un diplôme spécifique de bachelier. Il est alors spécialisé dans les domaines de spécialisation Labo, de spécialisation Assistant de police (policiers de terrain qui travaillent dans les matières liées au secteur famille-jeunesse, dans les mœurs ou l'aide aux victimes), de spécialisation ICT (technologies de l'information et de la communication : cybercriminalité et enquête sur le piratage, l'escroquerie sur Internet, le sabotage et la fraude, etc.), de spécialisation EcoFin (lutte contre la grande criminalité sociale, fiscale, économique et financière).

- **Le commissaire** est considéré comme un manager de la police. Cette fonction est accessible soit en montant les échelons en interne, au sein de la police, soit en postulant en tant qu'externe et en ayant un diplôme de master.

Comme les fonctions d'inspecteur principal spécialisé et de commissaire relèvent d'un niveau de l'enseignement supérieur, nous ne les approfondirons pas davantage.

2.4.4. Conditions, recrutement et formation

Pour devenir **agent de police, agent de sécurisation ou inspecteur de police**, le candidat doit répondre à plusieurs conditions, dont, (posséder un extrait vierge de casier judiciaire, avoir 18 ans à l'engagement, être belge, être titulaire du permis de conduire B), disposer d'aptitudes physiques requises pour la fonction, réussir les épreuves de sélection spécifiques à la fonction. Pour le poste d'inspecteur, il faut également être titulaire d'un diplôme ou certificat d'études au moins équivalent à ceux pris en compte pour le recrutement aux emplois de niveau C dans les administrations fédérales (secondaire supérieur).

La Police recherche des personnes ayant des compétences dans la gestion de l'information (comprendre l'information, et pour l'inspecteur structurer l'information), dans la gestion/l'exécution des tâches, la gestion interpersonnelle (coopération, orientation-client), dans la gestion personnelle (engagement, coping⁵⁵) et avec des valeurs (loyauté, respect, engagement, enthousiasme, implication, motivation, respects des normes, intégrité, absence d'extrémisme, absence de psychopathologie).

La zone de Police de Nivelles-Genappe observe beaucoup de lacunes rédactionnelles des nouveaux policiers. Or, dans la fonction d'inspecteur, l'écrit est très important. L'expression écrite est un atout pour les candidats. C'est pourquoi, la zone a décidé de proposer des formations continuées dans ce domaine à ces travailleurs.⁵⁶

La procédure de recrutement comporte trois phases :

- 1) La sélection générique : elle comporte une épreuve d'aptitudes cognitives (raisonnement abstrait, raisonnement numérique et raisonnement verbal), une épreuve sportive (un parcours fonctionnel - d'obstacles - et une épreuve de robustesse), une épreuve de personnalité (questionnaire biographique, questionnaire de personnalité ; techniques de sélection et tests de personnalité ; un entretien semi-structuré), examen médical. Le dossier de candidature passe ensuite devant une commission de délibération et une commission de moralité.
- 2) La réserve de recrutement : elle permet de pouvoir postuler dans une zone de police ou dans un service fédéral.
- 3) Sélection par la zone ou le service de police.

⁵⁵ Coping : processus et procédures qui permettent de faire face à une situation de stress.

⁵⁶ Rencontre avec la Police de Nivelles, représentée par Carol Collin et Amaury Snyers, 11/04/2024, Nivelles

Lorsque la personne est sélectionnée pour la fonction, elle commence sa formation de base. Si elle la réussit, elle est engagée dans la zone locale ou le service fédéral pour lequel elle a postulé.

La formation d'Agent de Police dure 6 mois. Le programme de formation porte sur différentes matières : sport, circulation, maîtrise de la violence, techniques policières spécifiques, procédures et règles sous-tendant les actes policiers, acquisition de comportements en adéquation avec les valeurs et normes de la Police. Elle contient des cours théoriques, pratiques et un stage.

La formation d'Agent de sécurisation se déroule, pendant 6 mois, dans les écoles fédérales de Jumet et de Vottem avec des cours théoriques (Communication, Intervention, Fonction de Police orientée vers la Communauté, Circulation routière), des exercices pratiques (sport, maîtrise de la violence, techniques policières) et un stage.

La formation d'inspecteur dure une année et s'articule autour de deux grands blocs de cours (bases du travail de policier et approfondissement), des clusters transversaux (par exemple, le sport et la maîtrise de la violence) et un stage.

Les formations d'Inspecteur et d'Agent de police sont organisées dans les écoles de polices provinciales. Chaque province comporte une école, sauf le Brabant wallon. Pour la Wallonie : Jurbise, Namur, Seraing.

La formation est principalement donnée pour des policiers par des policiers. Cependant, un projet est mis en place pour faire appel à des professeurs externes (par exemple, issus de Hautes Écoles) pour certaines matières (par exemple, pour le droit pénal, pour la déontologie, etc.).

Une année de formation pour devenir inspecteur, c'est très court. La matière est très condensée. Cela donne une pression d'études et ne permet pas de voir la matière en profondeur. Le métier de policier se complexifie d'année en année et tous les outils et matières ne savent être vus dans la formation.

La formation des futurs policiers est un investissement économique pour la Police. Le processus de sélection est primordial car, lors de la formation, les policiers sont payés. Très peu de policiers décrochent. La plupart réussissent leur formation. La personne n'a pas la possibilité de recommencer sa formation en cas d'échec.

À la fin de la formation, le policier rentre en fonction, et a une période de stage probatoire de 6 mois. Ce système est similaire à une période d'essai. Il est très rare que cette période de stage finisse sur une rupture de contrat.

Le nouveau collaborateur rentre dans un trajet de formation qui prend en compte son envie d'évolution de carrières et ses lacunes rencontrées (pointées par le policier lui-même ou par son responsable).

Pour chaque fonction, des évolutions de carrières en interne sont possibles (promotion interne via des épreuves de sélection). Les zones de police et la Police Fédérale peuvent recruter en interne. Ce type de recrutement est plus rapide (4 à 6 mois). En externe, les zones de police doivent anticiper leurs besoins près de deux ans à l'avance : durées des procédures, du recrutement propre dit, et de la formation des personnes engagées.

Des formations préparatoires à la procédure de sélection existent : soit dans le cadre de l'option d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité de l'enseignement secondaire de technique de qualification, soit des modules de préparation organisés par la Police elle-même.

Pour la Zone Nivelles-Genappe, la meilleure préparation à l'entrée dans la Police est le renforcement des compétences de base (français, citoyenneté, etc.).⁵⁷

2.4.5. Orientation, sensibilisation, information

La Police mène des actions d'orientation, sensibilisation et information de deux types :

- Des préventions à la sécurité, de la lutte contre la délinquance. Par exemple, elle réalise des animations dans les écoles.
- La découverte des métiers de la police. Pour l'instant, ce volet est encore peu développé, mais il devrait s'intensifier ces prochaines années. La Police présente les métiers dans les écoles, organise des salons de recrutement (salon spécifique organisé par la Police Fédérale, en collaboration avec les polices locales, ou salons de l'emploi générique). Elle accueille également des élèves du secondaire pour des stages d'observation de 1 à 5 jours.

Synthèse et conclusions

Le Brabant wallon comporte 10 zones de police. Ces zones sont considérées comme des « petites » zones. Nivelles-Genappe est la plus grande avec 120 travailleurs (policiers et administratifs). Dans ces « petites » zones, on y observe peu de turn over. Les personnes qui quittent la zone s'orientent vers des fonctions spécialisées ou évoluent dans la hiérarchie.

Elles engagent essentiellement des inspecteurs de police. Ces zones n'éprouvent pas de difficulté de recrutement. Dans la zone Nivelles-Genappe, de nombreux policiers proviennent des provinces du Hainaut ou de Namur.

2.5. Les Services du feu et du secours

La sécurité civile est composée de trois parties : les pompiers (zone de secours), la Protection civile, la Centrale d'urgence 112.

⁵⁷ Rencontre avec la Police de Nivelles, représentée par Carol Collin et Amaury Snyers, 11/04/2024, Nivelles

2.5.1. Les pompiers

Organisation

Auparavant, chaque commune possédait son propre service d'incendie. Depuis 2007, les services se sont rassemblés en zone. Les pompiers sont aujourd'hui répartis en 34 zones de secours. Le Brabant wallon coïncide à une zone de secours qui comporte cinq casernes : Braine-l'Alleud, Jodoigne, Nivelles, Wavre et Tubize. Les bureaux de l'administration sont situés à Wavre. Ce rassemblement a permis plus d'efficacité. Certaines collaborations existent entre les différentes zones.

Les zones de secours sont régies par les Conseils et Collèges des zones de secours, où siègent les bourgmestres des communes. Le budget provient des communes et est voté au conseil. Chaque commune paie le même budget par habitant, quelle que soit sa taille. Un des enjeux pour les petites zones de secours est le budget alloué aux moyens humains limités alors que le nombre de missions croissent d'années en années.

Les zones de secours ont plusieurs missions :

- La lutte contre les incendies,
- L'aide médicale urgente (service ambulancier dans les situations d'urgence),
- Les travaux de secours techniques, par exemple, lors d'accidents de la circulation (désincarcérer les personnes coincées dans des véhicules, dégager la voie publique, etc.), en cas d'inondations, d'explosions, d'effondrements, de nid de guêpe, de pollution, etc.
- La prévention (inondations, évènement de grandes ampleurs, avis de sécurité incendie relative aux infrastructures collectives, etc.)

La zone est organisée en cinq directions : Formation, Intervention, Appui opérationnel, Prévention et Planification, anticipation et uniformisation.

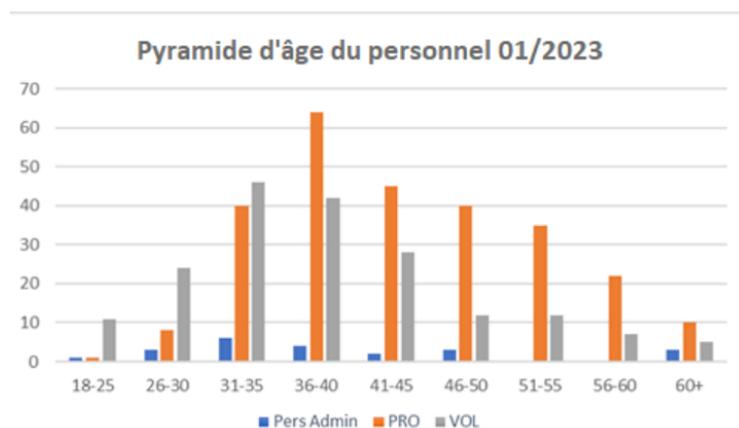
Marché de l'emploi

Au 31/12/2022, le personnel pompier compte, en Belgique, **18.822 membres du personnel opérationnel** (17.112 pompiers sans les ambulanciers non-pompiers). **39% sont des professionnels** (qui reçoivent un salaire fixe), et 61% sont des volontaires (qui reçoivent des indemnités selon les prestations).⁵⁸

Les pompiers professionnels et volontaires ont les mêmes missions. Les professionnels exercent leurs fonctions à titre principal et sont présents à la caserne ou en intervention pendant leurs services. Ils ont un salaire fixe. Les pompiers volontaires exercent un autre emploi principal et ils déterminent eux-mêmes leurs disponibilités. Ils reçoivent une indemnité pour le temps passé en formation ou en intervention. En revanche, ils ne sont pas payés s'ils sont de garde et non rappelés.

⁵⁸ Sécurité civile, Le personnel des pompiers en Belgique | 2022

En Brabant wallon, **471 membres du personnel opérationnel professionnel et volontaire** travaillaient dans les différents postes de secours de la Zone du Brabant wallon⁵⁹ au 31/03/2023. Cependant, dans ces chiffres, tous les membres du personnel sous contrat sont repris, qu'il travaille effectivement ou non. Le Capitaine Patrick De Huisser estime que le nombre de membres actifs s'élève à environ 450.⁶⁰



61

Jusque 35 ans, on observe davantage de pompiers volontaires que de pompiers professionnels. Ensuite la tendance, s'inverse.

La tranche d'âge qui compte le plus de pompiers sont les 36-40 ans avec 73 pompiers professionnels ou volontaires. On

observe peu de pompiers professionnels de moins de 30 ans (9 pompiers).

Selon le Capitaine Patrick De Huisser, le personnel professionnel est stable. En revanche, on observe davantage de turn over parmi les pompiers volontaires. Parmi ces derniers, une partie postule, lorsque des postes s'ouvrent, pour devenir pompiers professionnels. Sur quatre années, une centaine de membres du personnel opérationnels devraient être engagés. A chaque examen⁶², plusieurs centaines de candidats se présentent. Ceux qui ont réussi l'examen mais qui ne sont pas engagés se trouvent dans une réserve de recrutement valable deux ans. Sur la zone, tous les sapeurs-pompiers engagés suivront également la formation d'aide médicale urgente (ambulancier). Dans la zone, on engage principalement des sapeurs-pompiers mais aussi des cadres moyens ou supérieurs⁶³.

Selon le Capitaine Patrick de Huisser, le métier de pompier est attractif : tant pour les conditions de travail (stabilité de l'emploi, horaire), que pour l'image du métier (service à la population, variété des missions, etc.).

Sont recherchés les personnes motivées, de valeurs (exclusion des homophobes, racistes, etc.), qui sont capables à gérer leurs émotions, manuelles et débrouillardes. Ces compétences sont évaluées aux tests et à l'entretien.⁶⁴

⁵⁹ Schéma présent in Zone de secours Brabant wallon, Rapport annuel, Année 2022, Dernière mise à jour le 05 mars 2024

⁶⁰ Rencontre avec la Zone de secours du Brabant wallon, représenté par le Capitaine Patrick De Huisser, Directeur du département formation, le 23 août 2024, Nivelles

⁶¹ Ibidem

⁶² Cf 2.4.4. Conditions, recrutement et formation, p.22

⁶³ Cf. 2.4.3. Les fonctions, p.21

⁶⁴ Cf. 22.2.4.4. Conditions, recrutement et formation, p.22

Posséder le permis C (qui sera obligatoire dans l'exercice des fonctions), le Brevet AMU (aide médicale urgente), être déjà pompiers volontaires ou professionnels dans la zone ou au sein d'une autre zone, avoir obtenu un certificat d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité⁶⁵ sont des éléments qui jouent en faveur des candidats.

Une condition pour être nommé est le lieu de résidence. Les pompiers volontaires doivent pouvoir être à la caserne en 10 minutes.

Grades et fonctions

Les pompiers recrutent au poste de sapeur-pompier, de sergent ou de capitaine. Les autres grades s'obtiennent par évolution de carrière (en remplissant certaines conditions, en réussissant la formation de brevet et en réussissant une épreuve de promotion). Les spécialisations et les fonctions supplémentaires dépendent du grade et des besoins de la zone.

Cadre de base

- Le Sapeur-pompier est amené à effectuer diverses tâches opérationnelles : lutte contre les incendies et les explosions, sauvetage de personnes et de biens, limitation de la libération de substances nuisibles à l'environnement et en assurer le nettoyage, etc.
- Le caporal effectue les mêmes tâches mais peut être aussi amené à diriger un groupe de maximum 3 collaborateurs.

Le sapeur-pompier ou le caporal peut avoir, selon les besoins de la zone, une fonction supplémentaire d'assistant administratif (rapport d'intervention, rédaction des plans de rue, etc.), assistant technico-logistique (vérification des hydrants - borne d'incendie, nettoyage et entretien du matériel roulant, nettoyage et contrôle du matériel, gestions des magasins et stocks), assistant appui opérationnel (appui à un groupe d'experts)

Le Brabant wallon comptait 373 cadres de base au 31/01/2023.⁶⁶

Cadre moyen

- Le sergent ou l'adjudant est le premier dirigeant sur les lieux d'un incident. Le sergent dirige un groupe de maximum une dizaine de personnes et l'adjudant un groupe de maximum 30 personnes. Il doit établir un plan provisoire d'intervention. Il reste un homme d'action, amené à réaliser les mêmes tâches que le sapeur-pompier ou le caporal. Le grade peut être acquis par promotion. Ces grades peuvent donner accès à des fonctions ou spécialisation.

Le cadre moyen peut être associé à une fonction supplémentaire d'expert technico-administratif, expert opérationnel.

⁶⁵ Cf. 4. L'option d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité, p.45

⁶⁶ Rapport annuel, Année 2022, Dernière mise à jour le 05 mars 2024

Le Brabant wallon comptait 66 cadres moyens au 31/01/2023⁶⁷.

Cadre supérieur

- Le lieutenant coordonne l'intervention de plusieurs équipes d'intervention ou gère des équipes d'intervention spécialisées, il prend en charge des tâches générales de direction opérationnelle, administrative et techniques.
- Le capitaine coordonne des équipes d'intervention lors d'incidents ou situation d'urgences complexes ou à grande échelle. Il assure la direction au niveau opérationnel administratif ou technique et/ou est spécialisé dans certaines missions administratives ou techniques.
- Le major coordonne plusieurs disciplines ou de très nombreuses équipes d'intervention lors d'incidents ou situations très complexes. Il dirige un service tant au niveau administratif que technique. Il dirige des projets pour atteindre des objectifs opérationnels et stratégiques, il conseille le commandant et soumet des propositions d'amélioration.
- Le Major dirige une direction ou un département. Il soumet des propositions d'amélioration / d'adaptation relatives à la politique à suivre.

Le cadre supérieur peut être associé à une fonction de responsable de poste, spécialiste opérationnel ou spécialiste administratif/technique.

Le Brabant wallon comptait 32 cadres supérieurs au 31/01/2023⁶⁸.

D'autres fonctions de spécialisation peuvent être associées aux différents grades : secouriste-ambulancier, coordinateur ambulancier, chauffeur, opérateur d'auto-élévateur (échelle – élévateur)⁶⁹, opérateur pompe (véhicule d'incendie), plongeur des services d'incendie, porteur de tenue anti-gaz, dispatcher, assistant, expert ou spécialiste en prévention incendie, formateur et évaluateur.

Conditions et recrutement

Pour pouvoir postuler chez les pompiers, il faut obtenir un certificat d'aptitude fédéral (CAF).

Pour pouvoir s'inscrire aux épreuves du CAF, il faut être citoyen de l'UE (ou être belge pour le niveau de capitaine), avoir 18 ans (sauf ceux qui ont obtenu le test d'admission de la formation de cadet), jouir des droits civils et politiques, et fournir un certificat médical. Les épreuves d'aptitude fédérales sont organisées dans les 11 écoles du feu belges (à Wavre pour le Brabant wallon) et sont composées de trois modules : un test de compétence (sauf, pour le garde de sapeur-pompier, si le candidat détient un diplôme ou un certificat d'étude de la 6^e ou 7^e année de l'enseignement secondaire), un test d'habileté manuelle opérationnelle (connaissance de base en plomberie, menuiserie et électricité) et des épreuves d'aptitudes physiques.

⁶⁷ Ibidem

⁶⁸ Ibidem

⁶⁹ Associée à la fonction de chauffeur

Ensuite, le candidat peut postuler auprès de la zone de secours de son choix en tant que pompier professionnel ou volontaire⁷⁰. Un extrait du casier judiciaire et un permis de conduire B est exigé à cette étape-là.

En fonction du diplôme, le candidat peut prétendre à des grades différents. On compte huit grades, de sapeur-pompier à colonel. Selon le grade obtenu, on peut être désigné à différentes fonctions et/ou se spécialiser. Plus le pompier est gradé, plus il gère des grandes équipes.

Le diplôme de bachelier (ou équivalent) est nécessaire pour postuler au grade de sergent et un diplôme de master (ou équivalent) est nécessaire pour postuler au grade de capitaine (cadre supérieur).

Formations

A chaque grade, fonction supplémentaire ou spécialisation correspond une formation et un certificat spécifique. La formation commence après le recrutement et est rémunérée, que ça soit en tant que professionnel ou volontaire. Quel que soit le grade, tous les pompiers doivent d'abord suivre la formation de base de sapeur-pompier.

Cette dernière s'étale sur 240 heures et se compose de plusieurs modules, avec un mélange de théorie et pratique : bien-être (généralités, premiers secours et protection respiratoire), lutte contre les incendies, incident substances dangereuses, secours tempête et effondrements, secours circulation, secours eau - sauvetage de personnes et d'animaux. Chaque candidat sapeur-pompier commence la formation de base par le module sur le bien-être et la protection respiratoire. Une fois ce module réussi, le candidat peut commencer à partir en intervention. Pour obtenir le brevet, il faut réussir tous les modules.

Dans la zone de secours du Brabant wallon, tous les sapeurs-pompiers suivent également la formation d'Aide Médicale Urgente.

Tout le personnel d'intervention, qu'il soit volontaire ou professionnel, doit suivre au moins 24 heures de formation par an.

Le centre Provincial de formation du Brabant wallon situé à Wavre accueille l'école du feu. Une grande partie des formations y sont dispensées mais certaines formations continues peuvent se dérouler dans d'autres lieux de formation, à l'intérieur ou l'extérieur de la zone, auprès des opérateurs publics ou privés.

Pour le Capitaine Patrick De Huisser, l'option Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité⁷¹ donne une bonne préparation pour entrer chez les pompiers. Les élèves diplômés devraient être dispensés de certains modules de cours à l'avenir.

Orientation, sensibilisation, information

« Les jeunes sapeurs-pompiers peuvent être comparés à un mouvement de jeunesse, mais avec un programme spécifique lié aux activités des pompiers. Les jeunes sapeurs-pompiers

⁷⁰ Cf. Marché de l'emploi, p. Marché de l'emploi25

⁷¹ Cf. 4. L'option d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité, p.45

ont pour objectif de faire découvrir aux jeunes de 12 ans le métier de pompier sous tous ses aspects. De manière ludique, vous acquérez des compétences de base qui vous préparent à un emploi dans le corps des pompiers. »⁷²

Une formation pour les cadets, qui reprend une grande partie de la formation de pompier à partir de 16 ans, existe également. Elle permet des dispenses s'ils désirent devenir pompiers professionnels ou volontaires.

Cependant, les jeunes sapeurs-pompiers et la formation pour les cadets ne sont pas organisés en Brabant wallon.

La zone de secours du Brabant wallon organise, dans ses missions de prévention, différentes actions de sensibilisation et information (risque d'incendie, etc.).

Parallèlement, elle accueille régulièrement des élèves pour des stages d'observation, des stagiaires ambulanciers de l'armée, etc. Et ils sont amenés à participer à des salons de l'emploi, ou à mener d'autres actions d'information.

2.5.2. La protection civile

« La Protection civile est un service de secours fédéral qui vient en aide à la population lors de catastrophes. Ses équipes interviennent avec des moyens spécialisés pour renforcer l'action des pompiers, de la police et d'autres autorités (gouverneurs, bourgmestres, ...). 284 agents professionnels répartis dans deux unités opérationnelles (Crisnée et Brasschaat) mènent des opérations sur l'ensemble du territoire belge et à l'étranger. La Protection civile peut aussi compter sur des volontaires pour renforcer ses capacités d'intervention. »

Les spécialités de la Protection civile sont réparties en quatre groupes appelés « clusters »⁷³ :

- CBRN = Chemical, Biological, Radiological and Nuclear : ce cluster intervient en cas d'accidents impliquant des substances dangereuses.
- SAR = Search And Rescue : ce cluster est mobilisé pour la détection de personnes disparues ou la désincarcération
- HTD = Heavy Technical Deployment : ce cluster est engagé lors de grandes inondations, de travaux d'extinction lourds, pannes électriques, ou autres interventions
- ICM = Incident & Crisis Management : les moyens de ce cluster peuvent être engagés pour assurer la communication et l'information entre les services concernés et la coordination lors d'évènements, d'incidents et de crises.

Pour postuler à la Protection civile en tant que professionnel ou volontaire, il faut obtenir un certificat d'aptitude fédéral (CAF). Il s'agit du même certificat que celui des pompiers⁷⁴.

⁷² SPF intérieur, Jeunes Sapeurs-pompiers, <https://pompiers.be/fr/node/1557/>, page visitée le 10/10/2024

⁷³ Direction générale Sécurité civile, Protection civile, spécialités, <https://www.securitecivile.be/fr/specialites>, page visitée en février 2023

⁷⁴ Cf. Conditions et recrutement, p.28

Ensuite, le recrutement se déroule via le bureau de l'administration fédérale (Travaillerpour.be). Le candidat participe à trois épreuves : une épreuve cognitive informatisée, un test de claustrophobie et d'orientation et un entretien oral sur les motivations.

Le personnel de la Protection civile est composé de trois types de cadres (de base, moyen et supérieur), avec les mêmes grades que les pompiers et les mêmes conditions de diplôme.

Comme pour les pompiers, le personnel de la protection civile suit une formation de base selon leur grade, et obtient leurs brevets après avoir réussi leurs examens. Selon les besoins et leurs grades, ils peuvent suivre des formations de spécialisation (en lieu avec leur cluster).

2.5.3. Les centrales d'urgence 112

Les personnes qui ont besoin d'aide urgente, peuvent entrer en contact avec une centrale d'urgence 24h/24 et 7j/7 via le 112. Leurs interlocuteurs les rassurent, les indiquent ce qu'ils doivent faire, les conseillent et préviennent les services de secours nécessaires. Au total, 650 opérateurs et calltakers du Service Public Fédéral Intérieur travaillent au sein des centrales d'appels d'urgence.

L'opérateur traite les appels urgents destinés aux pompiers et aux ambulances à partir d'une Centrale d'urgence 112. Le calltaker traite quant à lui les appels urgents destinés à la police au sein des Centres de communication et d'information de la police intégrée (101).

Un centre d'appel d'urgence (112) se trouve dans chaque Province, sauf en Brabant wallon. Les appels provenant de ce territoire sont gérés par le Hainaut. En revanche, un centre d'information et communication qui répond aux appels d'urgence de la police se situe à Wavre.

La procédure de sélection pour les fonctions de calltaker ou opérateur est prise en charge par le Bureau de sélection de l'administration fédérale (Travaillerpour.be). Un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur est nécessaire. Aucune expérience n'est requise, mais la connaissance des autres langues nationales est un atout.

Une fois engagée, le personnel suit une formation en quatre modules. Le 1^{er} module est commun pour les calltakers et les opérateurs. Les trois modules suivants (discipline de secours, technique et environnement local) sont spécifiques selon la fonction. Cela représente actuellement un total de 540h pour un opérateur et 620h pour un calltaker. Ensuite, suit une période de stage où le collaborateur suit un travailleur plus expérimenté.

Les centres d'urgence 112 sont donc en contact direct avec l'aide médicale d'urgence. Les ambulances constituent le premier niveau de secours. Elles sont composées d'un équipage de 2 secouristes-ambulanciers⁷⁵ reconnus (badge) par le SPF Santé publique après réussite du brevet de secouriste-ambulancier octroyé par un centre de formation agréé par le SPF Santé publique. Les secouristes-ambulanciers sont actuellement considérés comme une profession

⁷⁵ A différencier à l'ambulancier de transport non urgent de patient, dont le métier et la formation sont différents.

de soins de santé. L'activité ambulance est en majorité effectuée par du personnel et avec du matériel et des véhicules des Zones de secours. Toutefois, le SPF Santé publique a toujours laissé l'opportunité à des services privés ou à la Croix-Rouge d'être agréés pour les missions 112.⁷⁶

Synthèse et conclusions

Parmi les Services du feu et des secours, ce sont les zones de secours (pompiers) qui engagent le plus. Il ne semble pas qu'il y ait des difficultés de recrutement en Brabant wallon. Ce sont principalement des sapeurs-pompiers qui sont engagés.

Sont recherchés les personnes motivées, de valeurs (exclusion des homophobes, racistes, etc.), qui sont capables à gérer leurs émotions, manuelles et débrouillardes. Ces compétences sont évaluées aux tests et à l'entretien.

Posséder le permis C (qui sera obligatoire dans l'exercice des fonctions), le Brevet AMU (aide médicale urgente), être déjà pompiers volontaires ou professionnels dans la zone ou au sein d'une autre zone, avoir obtenu un certificat d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité sont des éléments qui jouent en faveur des candidats.

L'option Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité donne une bonne préparation pour entrer chez les pompiers. Les élèves diplômés devraient être dispensés de certains modules de cours à l'avenir. Proposer cette option dans d'autres zones du Brabant wallon pourrait être intéressant.

2.6. Les activités de sécurité publique non policière

Tous les services s'occupant de la sécurité publique non policière sont devenus des services de gardiens de la paix. Ils sont constitués, entre autres, des anciennes fonctions de gardien de parcs, d'assistant de prévention et de sécurité (A.P.S.) et d'agent constateur communal, etc. Dès l'engagement d'un ou plusieurs gardiens de la paix, la commune constitue un service.

Les gardiens de la paix visent à augmenter le sentiment de sécurité du citoyen par leur présence dissuasive dans les quartiers. Ils constituent le relais entre la commune et la population et signalent aux services communaux compétents ou à la police les problèmes auxquels ils sont confrontés.⁷⁷ Ils sont reconnaissables par leur uniforme mauve et leur plaque d'identification.

⁷⁶ Direction générale Sécurité civile, Comprendre les bases de l'aide médicale urgente, 23/11/2016, <https://www.securitecivile.be/fr/formation/comprendre-les-bases-de-l-aide-medicale-urgente>, page visitée en février 2024

⁷⁷ Service Public Fédéral Belge, Gardiens de la paix, https://www.belgium.be/fr/justice/securite/precautions_a_prendre/services_de_securite/gardiens_de_la_paix, page visitée en mars 2023

Concrètement, les différentes tâches qui peuvent leur être confiées sont reprises dans la loi du 15 mai 2007 relative à la création de la fonction de gardien de la paix, à la création du service des gardiens de la paix. Les gardiens de la paix ont pour missions de

- *« Accroître le sentiment de sécurité des citoyens et réduire les nuisances sociales et la criminalité grâce à leur présence préventive.*
- *Sensibiliser et informer sur la sécurité et la prévention de la criminalité.*
- *Rapporter aux services compétents sur (les failles de) la sécurité, l'environnement et les problèmes de circulation.*
- *Informers les automobilistes si leur stationnement est gênant ou dangereux.*
- *Aider à assurer le passage sécurisé d'enfants (d'écoliers), de personnes handicapées et de personnes âgées.*
- *Exercer un contrôle pendant des événements publics afin de garantir la sécurité.*
- *Intervenir de manière non violente en cas de conflits verbaux afin d'éviter que la situation s'envenime.*
- *Accompagner les écoliers qui se déplacent en groupe, à pied ou à vélo, pour se rendre à l'école et inversement. Ils peuvent arrêter la circulation en levant leur panneau de signalisation.*
- *Après avoir suivi une formation de constatateur, les gardiens de la paix peuvent constater les infractions au règlement de police. »⁷⁸*

Pour pouvoir exercer la fonction de gardien de la paix, le candidat doit satisfaire à plusieurs conditions : ne pas avoir été condamné ; être de nationalité belge ou ressortissant d'un état membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse et y avoir leur résidence principale, avoir 18 ans. La fonction est également incompatible avec un travail au sein de la Police, d'un service de renseignement, d'un établissement pénitentiaire, des activités de détective privé, de fabricant ou marchand d'arme, etc.

Il doit aussi avoir suivi avec succès la formation de base gardien de la paix. Cette formation comporte 106 heures minimum, plus l'examen. Elle comporte différentes matières : droits et devoirs du gardien de la paix, secourisme, technique de défense, technique de communication, etc.

Une vingtaine d'écoles d'enseignement secondaire sont agréées pour dispenser la formation en Fédération Wallonie-Bruxelles. En Brabant wallon, seul l'Athénée Royal de Rixensart-Wavre est agréé. La formation est incluse dans le programme d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité⁷⁹.

L'enseignement de promotion sociale propose également la formation Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité à Charleroi.

⁷⁸ DG Sécurité et prévention, Gardien de la paix, Général, <https://www.besafe.be/fr/gardien-de-la-paix/general>, page visitée en mars 2024

⁷⁹ Cf. 4. L'option d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité, p.45

En janvier 2023, quatre organismes (publics ou privés) étaient reconnus pour dispenser la formation à un public adulte en Wallonie. Aucun ne se situe en Brabant wallon.

Les gardiens de la paix engagés après le 5 octobre 2018 doivent également satisfaire à un test psychotechnique. Ce dernier est assuré par Travaillerpour.be. Le test psychotechnique comporte deux épreuves. D'une part, 2 questionnaires de personnalité informatisés et, d'autre part, un entretien. Seules les communes peuvent inscrire des candidats.⁸⁰

3. La sécurité privée

3.1. Organisation et marché de l'emploi

Si l'on compte prendre en compte les postes salariés de notre territoire, le Brabant wallon est spécialisé dans les activités de sécurité privée. Plus d'un tiers des salariés wallons (36,5%) actifs de ce sous-secteur travaille dans notre zone.

ONSS	2020	Postes salariés			Etablissements avec salariés		
		Brabant wallon	Wallonie	Bruxelles + Wallonie	Brabant wallon	Wallonie	Bruxelles + Wallonie
80.10	Activités de sécurité privée	1.431	3.924	8667	9	43	71
80.20	Activités liées aux systèmes de sécurité	26	74	279	4	8	18
80.30	Activités d'enquête	0	3	6	0	3	5

La sécurité privée est régie par la loi du 2 octobre 2017 réglementant la sécurité privée et particulière et la loi du 19 juillet 1991 organisant la profession de détective privé (cette dernière est en cours de révision). Toute entreprise ou service actif dans le secteur de la sécurité privée doit recevoir une autorisation du ministre de l'Intérieur. La demande est à adresser au Service public fédéral Intérieur.

Parmi les activités de sécurité privée, se trouve le **gardiennage**. Cela comprend toutes sortes de formes de surveillance et de protection des biens et des personnes.

Autre grand domaine de la sécurité : **les activités liées aux systèmes de sécurité**, tout ce qui se rapporte au matériel utilisé pour prévenir ou constater des faits délictueux et à son installation.

⁸⁰ DG Sécurité & prévention, Gardien de la paix, Formation, publié de 19 mars 2024, <https://www.besafe.be/fr/gardien-de-la-paix/formation#toc-examen-psychotechnique>, page visitée en mars 2024

La sécurité reprend également la **consultance en sécurité** : elle concerne les conseils en matière de gardiennage, sécurité et recherche privée qui peuvent être obtenus auprès d'entreprises spécialisées.

Enfin, la **recherche privée** concerne le travail d'investigation accompli par des enquêteurs privés afin d'élucider des faits.

En janvier 2024, le Brabant wallon comptait 4 entreprises de gardiennage autorisées (deux à Waterloo, une à Wavre et une à Ottignies – Louvain-la-Neuve), un service interne de gardiennage autorisé (Centre hospitalier neurologique William Lennox à Ottignies), 45 entreprises de systèmes d'alarme autorisées, 61 entreprises de systèmes caméras autorisées (dont 31 en commun avec le précédents), 15 détectives privés autorisés, 8 entreprises de consultance en sécurité autorisées.⁸¹

ROME V3	Libellé ROME V3	Opportunités d'emploi en Brabant wallon	Opportunités d'emploi en Wallonie
K2501	Gardiennage de locaux	6	56
K2502	Management de sécurité privée	0	16
K2503	Sécurité et surveillance privées	5	476
Total général		11	548

Le Forem, données 2023

Les opportunités d'emploi ci-dessus sont gérées par le Forem, et certains des partenaires avec qui il collabore (Actiris, agences d'intérim, etc.). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques. Il représente donc qu'une vue très partielle de la demande de l'emploi.

Nous pouvons néanmoins observer que notre bassin propose peu d'opportunités d'emploi dans ce secteur par rapport à la Wallonie. Le métier d'Agent de gardiennage (repris dans Sécurité et surveillance privées) est une fonction critique.

3.2. Le gardiennage

Contexte et activité

« Au cours de la dernière décennie, le gardiennage s'est fortement développé et professionnalisé. Le secteur évolue vers plus de médiation et de proactivité, tout en étant soutenu par l'usage de technologies intelligentes.

Les vagues d'attentats en France et en Belgique ont induit une hausse des besoins en matière de sécurité, surtout dans des endroits critiques (aéroports, centrales nucléaires, évènements,

⁸¹DG Sécurité & Prévention, Sécurité Privée, Autorisations et activités, <https://www.besafe.be/fr/autorisations-et-activites#toc-listes-entreprises-autoris-es>, page visitée en janvier 2024 ; traitement des données par l'IBEFE Bw

lieux culturels...). Plus récemment, les besoins spécifiques nés avec la crise du coronavirus ont multiplié les lieux et types d'intervention. Les agents sont actifs dans de multiples secteurs d'activité, et amenés à être en contact avec une grande diversité de publics. »⁸²

La loi prévoit 13 activités de gardiennage :

1. Gardiennage statique : surveillance et protection des biens mobiliers ou immobiliers, à l'exclusion du gardiennage mobile.
2. Gardiennage mobile : surveillance et protection des biens mobiliers ou immobiliers, au cours de laquelle l'agent de gardiennage se déplace sur la voie publique d'un bien à un autre bien.
3. Transport de valeurs : surveillance et/ou la protection lors du transport de biens (argent, biens de valeurs), gestion d'un centre de comptage, approvisionnement d'automates à billets, etc.
4. Gestion d'une centrale d'alarme
5. Protection de personnes (garde du corps)
6. Inspection de magasin
7. Activité de gardiennage au cours de laquelle l'agent de gardiennage exerce, dans des surfaces commerciales, une surveillance du comportement des clients en vue de prévenir ou constater des vols.
8. Gardiennage d'événements
9. Gardiennage en milieu de sorties (cafés, bars, établissements de jeu, salles de danse)
10. Fouille de biens mobiliers ou immobiliers, appelée également "sweepings". Il s'agit de la fouille préventive ciblée de locaux ou de biens. Cette activité ne s'applique pas aux personnes.
11. Réalisation de constatations. Par exemple, le contrôle sur le stationnement payant.
12. Accompagnement de groupes de personnes en vue de la sécurité routière
13. Commande de moyens techniques, par exemple, aéronefs, caméras de surveillance mobile, chiens pisteurs, etc.

L'agent de gardiennage doit répondre aux conditions suivantes :

- Être ressortissant d'un Etat membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse et y avoir sa résidence principale ;
- Ne pas avoir été condamné (sauf des condamnations de la circulation routière)
- Avoir 18 ans
- Avoir un examen psychotechnique
- Posséder l'attestation de compétences d'agent de gardiennage
- Satisfaire à l'enquête de sécurité, réalisée par le SPF Intérieur, qui vise à s'assurer de l'absence de risques

Le travail est organisé selon des horaires variables : week-end, jours fériés, nuits... Les travailleurs peuvent être confrontés à des situations à risques, ce qui peut être génératrices

⁸² Le Forem, Info métier, Agent / Agente de gardiennage, <https://www.leforem.be/infos-metiers/metiers/agent-agente-de-gardiennage.html>, page visitée en juillet 2024

de stress. L'agent de gardiennage doit être attentif et alerte, flexible, ponctuel, intègre et respectueux. Il doit pouvoir contrôler ses émotions et son stress.⁸³

Marché de l'emploi

« Le métier est structurellement critique en matière de recrutement. D'après la dernière enquête menée pour établir la liste 2024 des fonctions critiques et métiers en pénurie de main-d'œuvre en Wallonie, les difficultés seraient imputables à la fois au profil des candidats et aux conditions de travail propres au gardiennage.

Les conditions légales d'accès sont incontournables et limitent les entrées en formation. S'y ajoute l'inadéquation du profil des candidats avec les besoins des employeurs. Les difficultés se posent d'une part en matière de compétences linguistiques : la connaissance du néerlandais et/ou de l'anglais serait insuffisante. Or, les régions flamande et bruxelloise sont de gros pourvoyeurs d'emplois en gardiennage, et les entreprises wallonnes peuvent proposer des missions en Flandre également. Sur la base des opportunités d'emploi diffusées par le Forem en 2023, un tiers des postes en gardiennage requièrent la connaissance du néerlandais ; près de trois offres sur dix, de l'anglais.

De plus, la mobilité des candidats poserait problème. Les entreprises cherchent des personnes motorisées et autonomes dans leurs déplacements, pour pouvoir se rendre rapidement sur les lieux de missions. La possession du permis de conduire est souhaitée dans près de neuf offres d'emploi sur dix diffusées par le Forem en 2023.

Les lacunes porteraient, dans une moindre mesure, sur des soft skills, ces compétences identifiées comme des atouts pour ce métier (capacités d'accueil, sens du contact avec la clientèle, attitude ouverte...), qui doivent être conciliées avec la vigilance et la fermeté attendues des professionnels de la sécurité.

Selon les experts consultés, les conditions de travail en gardiennage sont une autre source possible de tension au recrutement, dont la pénibilité du métier et les horaires de travail (en soirée, de nuit, le week-end). »⁸⁴

Comme vu ci-dessus, le nombre d'entreprises actives en Brabant wallon reste limité (4 entreprises de gardiennage autorisées) et les chiffres du Forem (cinq opportunités d'emploi recensées par le Forem en 2023) n'indiquent pas d'offre importante d'emploi sur notre territoire. Nuancions cependant les propos car les entreprises peuvent proposer leurs services en Brabant wallon et provenir d'un autre bassin. Par ailleurs, le nombre d'entreprises ne reprend pas les unités d'établissements dont le siège est en dehors de notre territoire.

⁸³ SFMQ, Profil métier / Formation, Aspirant/aspirante aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité, 2022

⁸⁴ Le Forem, Info métier, Agent / Agente de gardiennage, <https://www.leforem.be/infos-metiers/metiers/agent-agente-de-gardiennage.html>, page visitée en juillet 2024

Le nombre de demandeurs d'emploi positionnés sur le métier d'Agent de gardiennage s'élève à 88 demandeurs d'emploi inoccupés. ¼ sont des femmes, 71,6% possèdent un permis de conduire B, 39,8% sont demandeurs d'emploi inoccupés depuis plus de 2 ans.

Offre de formation et d'enseignement

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, deux options préparent au métier : Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité et Aspirant aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité. La première est organisée à Wavre et la deuxième devrait y être organisée depuis septembre 2024.

Trois écoles de l'enseignement de promotion sociale sont autorisées à émettre des attestations de compétence générale Agent de gardiennage en Fédération Wallonie-Bruxelles (La Louvière, Tournai et Charleroi). Les deux premières le font dans le cadre de la formation Agent de gardiennage et la dernière dans le cadre de la formation Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité.

L'IFAPME organise, dans le cadre de ses formations continuées, la formation d'Agent de gardiennage à Liège, Verviers et Villers-le-Bouillet. Il s'agit d'une formation de 139 heures (hors examens).

Huit organismes de formation privés sont agréés en Belgique pour former et délivrer l'attestation de compétence générale d'agent de gardiennage, dont un à Limal (Fact Training Center).

Synthèse et recommandations

L'Agent de gardiennage est une fonction critique. Les difficultés de recrutement proviennent principalement des profils des candidats (conditions légales d'accès, langues, permis de conduire, etc.) et sont liées aux conditions de travail.

En Brabant wallon, l'offre de formation et d'enseignement est assez limitée. L'enseignement ne propose qu'une seule occurrence de la filière d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité. De plus, bien que cette dernière permette l'acquisition de l'attestation de compétences d'Agent de gardiennage, elle peut mener à une diversité de métiers de la sécurité. Les personnes formées ne s'orientent pas nécessairement vers le gardiennage. L'autre formation présente en Brabant wallon est destinée à un public adulte et est organisée par un centre de formation privé.

L'IBEFE du Bw a ajouté, en 2023, le métier parmi ses métiers prioritaires pour le maintien de l'offre de formation et d'enseignement existante, ainsi que la création de nouvelles formations.

3.3. Les activités liées aux systèmes de sécurité

Contexte et activité

Les activités liées aux systèmes de sécurité reprennent la surveillance et la surveillance à distance de systèmes de sécurité et d'alarme électroniques tels que les dispositifs d'alarme anti-vol et d'alarme incendie, y compris leur installation et maintenance.

Ils reprennent également aussi l'installation, la réparation, la réfection et l'adaptation de dispositifs de verrouillage mécaniques ou électroniques, de coffres-forts et des chambres fortes, avec, par la suite, leur surveillance ou surveillance à distance.

Deux types d'entreprises sont majoritairement actives dans ce domaine : les entreprises de systèmes d'alarme et les entreprises de systèmes de caméras. Certaines entreprises sont actives dans les deux types.

- "Une entreprise de systèmes d'alarme est une entreprise qui offre ou exerce des services de conception, d'installation, d'entretien ou de réparation de systèmes d'alarme, de leurs composantes et de leurs composantes raccordées, ou se fait connaître comme telle, pour autant que ces systèmes d'alarme soient destinés à prévenir ou constater les délits contre des personnes ou des biens immobiliers. »⁸⁵
- « Une entreprise de systèmes caméras est une entreprise qui offre ou exerce des services de conception, d'installation, d'entretien ou de réparation de caméras de surveillance, ou se fait connaître comme telle. »⁸⁶

Une entreprise active dans les systèmes d'alarmes doit avoir en son sein des personnes ayant suivi les trois modules de formation obligatoire (et les recyclages si nécessaire) : celui destiné au personnel dirigeant, celui destiné à la conception des systèmes d'alarme et à l'installation et entretien de systèmes d'alarme.

Actuellement, il n'y a pas encore de formation prévue pour le personnel des entreprises pour les systèmes de caméras.

Tout entreprise offrant des services de conception, d'installation, d'entretien ou de réparation de systèmes d'alarme et des caméras doit être autorisée par le ministre de l'Intérieur.

Le métier de Technicien en installations de sécurité

Le SFMQ rattache le métier de Technicien en installations de sécurité à la grappe métiers de l'installation électrique. « *Le technicien en installations de sécurité est chargé de procéder à la mise en place d'une installation de sécurité. Il met en service, effectue la maintenance, diagnostique les dysfonctionnements et dépanne une installation de sécurité.* »⁸⁷

⁸⁵ DG Sécurité & prévention, Secteur privé, Champ d'application, <https://www.besafe.be/fr/champ-dapplication#toc-entreprise-de-syst-mes-d-alarme>, page visitée en octobre 2024

⁸⁶ Ibidem

⁸⁷ SFMQ, Profil métier, Technicien/ Technicienne en installations de sécurité, 2022

En novembre 2016, l'IBEFE du Brabant wallon avait remarqué, dans le cadre de son analyse sur l'industrie⁸⁸, que le technicien en installations de sécurité était un métier en expansion et qu'il était de plus en plus en pénurie. Le secteur de l'électricité nous avait d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme quant aux difficultés de recrutement.

Le métier est reconnu en pénurie structurelle. Les difficultés de recrutement sont à la fois quantitatives (nombres insuffisants de candidats) mais aussi qualitatives : conditions de travail (par exemple, certaines gardes), pénibilité du métier (position assise ou debout, charges, équipements de protection, etc.) et la rémunération.

Pour pouvoir exercer, il faut être formé au module d'installation et entretien de systèmes d'alarme (cf. ci-dessous). Cependant, les candidats peuvent être engagés s'ils sont formés en électricité et possédant des bases informatiques et seront formés dans le cadre de leur travail.

Les candidats doivent avoir un casier judiciaire vierge, être majeur, être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne. Vu la mobilité demandée par la fonction (déplacement vers les clients), le permis de conduire est souvent exigé.

Comme vu ci-dessous, 75 entreprises actives dans les systèmes d'alarmes et/ou de caméras sont situées en Brabant wallon (siège social).

En Wallonie, 1.313 opportunités d'emploi ont été recensées par le Forem pour le métier « Technicien de réseaux de communication et en système de sécurité », dont 75 en Brabant wallon. La majorité des offres d'emploi sont émises par des entreprises de la province du Hainaut. Parmi ces opportunités d'emploi wallonnes, 20,2% concernent de l'intérim. Cette vue des opportunités d'emploi est limitée vu qu'elle ne reprend pas l'ensemble des opportunités d'emploi en Wallonie.

Au 02/03/2024, 368 demandeurs d'emploi inoccupé (DEI) étaient positionnés sur ce métier en Wallonie, dont 30 en Brabant wallon. Plus d'un quart (26,4%) sont des DEI depuis moins de 6 mois et plus d'un tiers (37,2%) depuis plus de 2 ans. Seules 3,3% sont de femmes. 77,7% ont le permis de conduire B.

Formations

En termes de parcours de formation, le SFMQ perçoit ce métier comme une « spécialisation » : la formation est accessible pour les installateurs électriciens (qu'ils soient résidentiels, tertiaires ou industriels) ou les techniciens en installations électriques. Le Forem et le SIEP indiquent également que les formations / études recommandées sont l'option Technicien en électronique (enseignement ordinaire de plein exercice – technique de qualification) ou le bachelier Electronique - orientation électronique appliquée (enseignement de promotion sociale ou Haute école).

Les centres IFAPME de Charleroi et de Liège-Huy-Verviers sont les seuls centres de formation agréés pour dispenser les 3 modules de formations obligatoires :

⁸⁸ IBEFE Bw, Rapport industrie, novembre 2016

- Formation spécifique du personnel dirigeant – Alarmes (51 heures à Liège) ou Système d’alarme – Module dirigeant (49 heures à Charleroi)
- Formation du personnel d'exécution spécialisé dans l'installation et l'entretien des systèmes d'alarme (48 heures à Liège) ou Système d’alarme – Module installation (52 heures à Charleroi)
- Formation du personnel d'exécution spécialisé dans la conception de système et centraux d'alarme (54 heures à Liège) ou Système d’alarme – Module conception (53 heures à Charleroi).

Aucun prérequis n’est obligatoire mais il est préférable d’avoir des notions d’électricité, d’électronique, d’informatique, sur les travaux techniques dans les bâtiments, ainsi qu’en lecture de plan et élaboration de croquis.

L’IFAPME organise également les recyclages.

L’EFP organise également les 3 modules et leurs recyclages (Uccle), ainsi que G4S Support Services (opérateur privé) à Bruxelles. 22 autres opérateurs de formations dispensent des formations en Flandre.

Aucun opérateur ne propose de « formation professionnelle qualifiante » pour ce métier. En 2023-2024, la formation Technicien en installations de sécurité a été organisée en coordination et encadrement par l’IFAPME à Grâce-Hollogne mais elle n’a plus été proposée en 2024-2025 car la pratique en entreprise est assez limitée légalement (le stagiaire ne peut que placer les canalisations).

Plusieurs opérateurs de formation ou d’enseignement proposent des filières relatives à l’électricité et l’électronique en Brabant wallon.

Une école de l’enseignement qualifiant organise l’option en Technicien en électronique à Court-Saint-Etienne. Il s’agit d’une option en technique de qualification en 4^e, 5^e et 6^e année. 8 élèves étaient inscrits en Brabant wallon, sur un total de 220 élèves en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L’enseignement organise l’option Installateur électricien en plein exercice à Braine-l’Alleud, Jodoigne, Nivelles, Tubize et Wavre. En 2022-2023, 50 élèves y étaient inscrits en 5^e, 6^e et C3D (821 en Fédération Wallonie-Bruxelles). L’enseignement organise également cette option en alternance à Court-Saint-Etienne. 14 élèves y étaient inscrits (92 en Fédération Wallonie-Bruxelles).

Le centre IFAPME de Wavre organise la formation d’Installateur électricien résidentiel en apprentissage et Installateur électricien en Chef d’entreprise. En 2022-2023, 14 apprenants étaient inscrits en apprentissage (203 pour la Wallonie), 14 en année préparatoire Installateur électricien résidentiel (156 en Wallonie), 17 en année préparatoire Installateur – Electricien (68 en Wallonie) et 19 en formation Chef d’entreprise Installateur – Electricien (201 en Wallonie).

Enfin, le Forem organise à Nivelles des formations dans le domaine : Installateur électriciens industriel (11 demandeurs d'emploi et 1 travailleur inscrits), installateur électricien résidentiel (88 demandeurs d'emploi et 4 travailleurs inscrits) et Technicien en installations électriques (8 demandeurs d'emplois et 7 étudiants inscrits).

Recommandations et conclusions

Le métier de Technicien en installations de sécurité est en pénurie structurelle : les entreprises éprouvent des difficultés de recrutement tant quantitative que qualitative. Les entreprises engagent essentiellement des personnes formées en électricité.

Depuis 2016, l'IBEFE Bw recommande une ouverture de formation pour le Technicien en installations de sécurité pour des personnes ayant des bases en électricité.

L'installateur électricien (résidentiel, industriel et tertiaire) est également en pénurie structurelle et est un métier prioritaire de l'IBEFE Bw. Cette dernière prône, depuis 2017, une formation de base identique pour l'installateur électricien résidentiel, tertiaire et industriel. En 2023, pour compléter cette dernière recommandation, l'IBEFE a prôné la création de spécialisation dans le résidentiel, industriel ou tertiaire. Par ailleurs, en 2021, la recommandation de créer un module de courte durée de remise à niveau préalable à la formation qualifiante a été ajouté pour la formation pour adultes.

La loi Jambon d'octobre 2017, régulant la sécurité privé et particulière, dont l'obligation de formation pour les Installateurs a modifié le paysage des formations d'Installateurs. En effet, différents opérateurs ont été agréés en Belgique pour dispenser les modules de formations relatifs aux alarmes, dont les centres IFAPME Liège-Huy-Verviers et Charleroi. Aucun opérateur ne dispensait de formation auparavant. Ces modules sont des formations continues destinées principalement aux travailleurs. L'IFAPME a proposé pendant une année la formation Installateur – Alarme mais elle n'est plus dispensée car la pratique permise en entreprise est très limitée.

Faut-il faire évoluer la recommandation en laissant la formation de spécialisation en charge des entreprises ?

3.4. La consultance en sécurité

« Le secteur de la consultance en sécurité est très large. Il comprend notamment l'analyse de problèmes de sécurité et l'évaluation des risques ; la diffusion de conseils (audits) aux fins de prendre ou d'améliorer les mesures de sécurité ; l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de concepts, de stratégies et de plans de sécurité ; etc. »⁸⁹

« La consultance en sécurité peut apparaître sous diverses formes. Quelques exemples visés par la loi [du 2 octobre 2017] sont :

- *la diffusion d'informations en vue de prendre ou d'améliorer des mesures de sécurité;*

⁸⁹ DG Sécurité & Prévention, Consultant de sécurité, <https://www.besafe.be/fr/consultant-de-securite>, page visitée en juillet 2024

- *l'analyse de problèmes de sécurité;*
- *l'ébauche, la réalisation et l'évaluation de concepts, de stratégies et de plans de sécurité*
- *la direction lors de l'intégration et de la réalisation de ces concepts et plans ;*
- *la réalisation ou l'évaluation des procédures de sécurité;*
- *l'élaboration, l'organisation ou l'évaluation de formations en sécurité;*
- *la livraison de service de gestion en sécurité. »⁹⁰*

Les entreprises en consultance de sécurité ne peuvent prester des services pour elles-mêmes mais seulement à des tiers. Elles doivent posséder d'une autorisation du ministre de l'Intérieur. La consultance en sécurité n'est pas compatible avec les activités de gardiennage, de systèmes d'alarmes, de caméra, de détective privé ou de sécurité maritime.

Pour le moment, aucune formation n'est nécessaire et n'est dispensée pour le personnel des entreprises de consultance en sécurité. La loi prévoit également une carte d'identification pour le personnel mais elle n'est pas disponible actuellement.

La plupart du personnel qui travaille dans son domaine relève d'un niveau de l'enseignement supérieur.

3.5 La recherche privée

La recherche privée est un travail d'investigation accompli par des détectives privés afin d'élucider des faits. Elle est active dans des domaines très variés : social, familial, économique, commercial, etc.

Une grande majorité des détectives privés sont salariés. Selon Véronique Sennesael⁹¹, de nombreux détectives travaillent dans les assurances ou dans des cabinets d'expertises. Ils peuvent également travailler dans des entreprises actives spécifiquement dans la recherche privée ou dans de « grosses entreprises » qui réalisent des enquêtes en interne ou vis-à-vis de leurs concurrents. Selon le SIEP⁹², seulement 10% des détectives privés officient en tant qu'indépendant.

Les commanditaires des recherches privées peuvent être l'entreprise pour laquelle le détective privé travaille, des entreprises tierces ou des personnes privées. Les objets des recherches privées sont variés : assurance, litige, concurrence déloyale, ressources humaines (par exemple, véracité d'une absence pour cause de maladie, contrôle de prestations, vérification d'un profil de candidats, harcèlement sur un travailleur, etc.), litige dans une succession, infidélité, personne disparue, etc.

⁹⁰ Ibidem

⁹¹ Rencontre virtuelle avec Véronique SENNESAEEL, conseillère pédagogique à l'IFAPME, le 18 avril 2024

⁹² SIEP, Métiers. Détective privé.e , <https://metiers.siep.be/metier/detective-prive-enqueteur-enquetrice-prive/>, page visitée en juin 2024

Les détectives privés adhèrent à un code de déontologie strict qui les oblige à exercer leur activité dans le respect de la loi et des droits des personnes faisant l'objet d'une enquête. Par exemple, ils ne peuvent s'introduire dans des lieux privés sans en demander l'autorisation ou avoir accès aux informations relatives à la justice (par exemple, casier judiciaire, investigations, etc.). Il doit respecter la vie privée des personnes : il ne peut divulguer une adresse d'une personne sans son accord⁹³, il ne peut divulguer les coordonnées bancaires d'un individu ou d'une société⁹⁴, il ne peut divulguer les convictions politiques, religieuses, philosophiques ou syndicales ou des informations relatives à la santé ou aux origines sociales ou ethniques, etc.

Voici quelques qualités requises pour un détective privé : la discrétion, la minutie, le respect de la législation, la patience, le sens de l'observation, l'adaptabilité.

Pour pouvoir exercer en tant que détective privé, la personne doit en demander l'autorisation auprès du Ministre de l'Intérieur et répondre à certains conditions dont

- L'absence de condamnations pénales et certaines condamnations à une peine correctionnelle (violation de domicile, coups et blessures volontaires, vol, attentat à la pudeur, etc.)
- L'absence de fautes en matière de déontologie professionnelle
- Être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne
- Ne pas exercer en même temps des activités « incompatibles » à la fonction (activités dans le secteur du gardiennage et de la sécurité), des activités en rapport avec les armes, etc.
- Ne pas avoir été membre des services de police, des services de renseignements, certains postes relatives à la Justice, etc. depuis au moins 5 ans⁹⁵
- Avoir 21 ans
- Avoir réussi une formation agréée par le SPF, donnant la certification nécessaire à la fonction.

Le métier de détective ne peut être exercé qu'à titre principal, sauf deux dérogations. « *Il est possible d'exercer la profession de détective à titre de profession secondaire pendant la première période d'autorisation de cinq ans. Avec cette dérogation, le législateur veut donner à un détective débutant la possibilité de développer sa pratique. En outre, il est possible d'exercer la profession de détective privé à titre secondaire si l'activité de détective fait partie intégrante d'une autre activité principale.* »⁹⁶

Tout détective doit suivre une formation de recyclage tous les 5 ans et renouveler son autorisation d'exercice.

⁹³ Sauf si elle est un débiteur et a, par exemple, dissimulé son adresse pour échapper à ses créanciers, elle est débitrice

⁹⁴ Sauf, dans certains cas de saisie.

⁹⁵ Ou 10 ans pour les personnes qui ont été relevées de leurs fonctions ou licenciées.

⁹⁶ DG Sécurité & prévention, Détective privé, <https://www.besafe.be/fr/detective-privé>, site visité en juin 2024

En Wallonie, seul l'IFAPME propose la formation de détective privé, en partenariat avec le SPF. Il organise également le recyclage pour les détectives.

La formation dure 2 ans, et est organisée à Charleroi et Liège. A Liège, est organisée la formation de détective privé, mais aussi détective privé - assurances. Cette dernière spécialise les étudiants mais donne à la fin le même certificat que la formation de détective privé.

Pour pouvoir accéder à cette formation « Chef d'entreprise », l'étudiant doit avoir son CESS. La pratique de stage n'est pas possible dans cette formation. Tous les professeurs doivent être agréés par le SPF. Les professeurs de pratiques professionnelles sont des détectives privés en exercice. La formation reprend de nombreux cours de droit, mais également de la criminologie, de la rédaction de rapport, de la psychologie, des techniques d'enquêtes, de l'informatique, de la gestion, etc.

En 2022-2023, 35 apprenants étaient inscrits en Détective privé et 15 en Détective privé – assurances. Le nombre total d'inscriptions a légèrement diminué en 4 ans (- 9% par rapport à 2018-2019).⁹⁷

En 2023-2024, on dénombre 53 inscrits en Détective privé et 23 en Détective privé assurances.⁹⁸

Selon Laurence Gilson⁹⁹, très peu de « jeunes » suivent la formation. Il s'agit essentiellement de reconversion ou d'évolution de carrière. L'étudiant ne peut recommencer qu'une seule fois son année, et ne présenter que 4 fois chaque cours. S'il recommence son année, il doit recommencer tous les cours.

Le nombre de formations semble suffisant pour la Wallonie. Les opportunités d'emploi restent limitées et il ne faudrait pas « noyer » le marché.¹⁰⁰

4. L'option d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité

À plusieurs reprises, cette analyse exploratoire fait référence à cette option de l'enseignement de technique de qualification.

Il s'agit d'une option de 7^e année, qui est « orientante », préparatoire et qualifiante.

L'élève découvre les différents métiers de la sécurité publique et privée :

⁹⁷ Données fournies par l'IFAPME, traitées par l'IBEFE Bw. ; Il s'agit des inscrits avec 50 % de présence aux cours à la date du 31/12.

⁹⁸ Rencontre virtuelle avec Véronique SENNESAEL, conseillère pédagogique à l'IFAPME, le 18 avril 2024

⁹⁹ Rencontre virtuelle avec Laurence Gilson, coordinatrice 7TQ AMPS à l'Athénée Royal Rixensart-Wavre, 06/06/2024

¹⁰⁰ Ibidem

- Les métiers de la Défense, de la Police, au sein des prisons, de Sécurail, des services de secours (pompiers et protection civile), de la douane, le métier de gardien de la paix, etc.
- Les métiers de gardiennage, de cybersécurité, etc.

Grâce à cette année d'orientation, l'élève peut consolider son orientation à venir, se diriger vers un autre métier de la sécurité ou remarquer que ces métiers ne lui conviennent pas.

Cette option prépare aux examens d'entrée à la Police, à la Défense ou chez les Pompiers. Elle prépare tant aux épreuves physiques, psychologiques, logiques qu'aux entretiens de motivation. Selon Laurence Gilson¹⁰¹, quasi la totalité des apprenants qui passent ces examens les réussit.

En plus du certificat de qualification, les élèves obtiennent les attestations d'/de :

- Agent de gardiennage
- Gardien de la paix
- Steward de football
- Secourisme industriel

Pour pouvoir émettre ces attestations, les écoles doivent être agréées et respecter les réglementations en vigueur pour ces métiers. Ces certificats permettent aux élèves de travailler à l'issue de leur formation.

Selon Laurence Gilson¹⁰², une majorité des élèves s'oriente vers les métiers de la police et de gardiennage, même si certains élèves s'orientent en tant qu'assistants pénitentiaires ou à la Défense.

En 2022-2023, 1.080 élèves étaient inscrits, en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans cette option, dont 343 filles dans 20 établissements différents. En Brabant wallon, l'option est dispensée à Wavre. 14 élèves y étaient inscrits. C'était la première année où l'option était organisée.

En 2024-2025, à l'initiative de la Défense, l'option Aspirant aux métiers de la Défense, de la prévention et de la sécurité sera organisée à Wavre. Il s'agit d'une nouvelle option. Elle sera dispensée en 4^e- 5^e et 6^e secondaire. Cette option a été organisée, pour la première fois, en Fédération Wallonie Bruxelles, dans 13 établissements (ces dernières organisent déjà toutes l'option d'Assistant) à la rentrée 2022.

Synthèse et conclusions

Les options d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité et Aspirant aux métiers de la Défense, de la prévention et de la Sécurité sont tant orientantes, certifiantes que

¹⁰¹ Ibidem

¹⁰² Rencontre virtuelle avec Laurence Gilson, coordinatrice 7TQ AMPS à l'Athénée Royal Rixensart-Wavre, 06/06/2024

préparatoires aux épreuves de sélection de la Police, de la Défense ou chez les Pompiers. Elles permettront également probablement des dispenses dans la formation de pompiers.

Elles préparent à trois métiers qui sont prioritaires dans notre bassin : Collaborateur de la défense, Assistant de surveillance pénitentiaire et Agent de gardiennage. Les experts rencontrés sont favorables à ce type d'options et seraient favorables à l'ouverture de nouvelles occurrences en Brabant wallon.

Synthèse et conclusions

Les secteurs de la sécurité sont très larges et variés. Dans la sécurité publique, se retrouvent tant les Affaires étrangères, la Défense, la Justice, la Police, les Services du feu et du secours, les activités de la sécurité publique. Dans la sécurité privée, se retrouvent tant les activités de gardiennage, liées aux systèmes de sécurité, de la consultance, de la recherche privée. L'IBEFE Bw n'a pas l'occasion d'approfondir les différents métiers et secteurs mais ce rapport permet de donner un aperçu des métiers et des besoins.

Les profils des personnes qui y travaillent sont également assez variés, avec des niveaux d'études différents, des formations variées, etc. Les difficultés de recrutement dépendent des sous-secteurs et des fonctions.

Des difficultés de recrutement sont observées principalement à la Défense, à la Justice, dans les sociétés de gardiennage, dans les activités liées aux systèmes de sécurité (seules les fonctions qui ne requièrent pas un niveau de l'enseignement supérieur ont été approfondies).

À la suite des premières conclusions de ce rapport, l'IBEFE du Brabant wallon a décidé, le 15 octobre 2024, de recommander le maintien et la création de l'offre de formation des métiers de Collaborateur de la défense, d'Assistant de surveillance pénitentiaire, d'Agent de gardiennage. Pour les deux premiers métiers, les formations professionnelles ont lieu dans le cadre de l'exercice une fois engagé. L'IBEFE recommande dès lors la création d'une préformation, commune à plusieurs métiers, ayant comme but l'acquisition de certaines compétences professionnelles, une meilleure orientation et une préparation aux épreuves de sélection. L'IBEFE recommande également une création d'une spécialisation en Technicien en installation de sécurité pour des personnes ayant des bases en électricité

Ce rapport amène également un débat qui n'est pas tranché : faut-il créer des formations qualifiantes pour le métier de Technicien en installation de sécurité (spécialisation) ? Ce sont principalement des installateurs électriciens qui exercent et qui suivent une formation obligatoire une fois engagé. Les installateurs électriciens résidentiels, industriels et tertiaires sont également des métiers prioritaires de l'IBEFE.

Au-delà des métiers spécifiques des secteurs de la sécurité, la Défense recherche également des métiers de l'informatique, de la mécanique et de la technique (mécanicien, électromécanicien), de la santé (infirmier), etc. La Défense cherche tant des personnes non diplômées que déjà diplômées (les militaires sont engagées avant, pendant ou après leur

formations/études). Dans notre liste de métiers prioritaires, se trouvent énormément de métiers de ses familles professionnelles.

D'autres recommandations en lien avec le milieu carcéral sont émises dans ce rapport :

- Bien que les fonctions de surveillance restent accessibles avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, que les salaires sont attractifs et que les emplois sont stables, ces métiers attirent peu. Les conditions de travail restent difficiles. L'environnement est fermé et surveillé. Travailler en prison dans la sécurité est rarement un premier choix. Pourtant, le SPF Justice est en permanence en recherche de ces fonctions. La promotion et une sensibilisation vers les métiers de la prison pourrait mener à de l'orientation positive vers le milieu carcéral.
- Un manque de certaines formations spécifiques au contexte carcéral pour les travailleurs provenant d'organismes externes est pointé. Ces travailleurs sont formés à leurs métiers de base (formateur, animateur, psychologue, etc.) mais ils ne sont pas formés aux codes de la prison (rôles de chacun, normes de sécurité, etc.).

Enfin, les options d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité et Aspirant aux métiers de la Défense, de la prévention et de la Sécurité sont tant « orientantes », certifiantes que préparatoires aux épreuves de sélection de Police, de la Défense ou chez les Pompiers. Elles permettront également probablement à des dispenses dans la formation de pompiers. Les experts rencontrés sont favorables à ce type d'options et seraient favorables à l'ouverture de nouvelles occurrences en Brabant wallon.

Bibliographie

Site internet

- APEG, Association Professionnelle des Entreprises de Gardiennage, <https://www.apeg-bvbo.be/fr>, site visité en mars 2024
- Défense, La Défense, Votre futur, Notre mission, <https://www.mil.be/fr>, site visité en février 2024
- Détective Belgique, Agence de conseils en enquêtes privées, <https://www.detectivebelgique.be/>, site visité en juin 2024
- La Police, Travailler à la police, <https://www.jobpol.be/fr>, site visité en février 2024
- Le Forem, Infos Métiers, <https://www.leforem.be/infos-metiers>, site visité en mars 2024
- Fédération Wallonie-Bruxelles, Mon Ecole, Mon métier, <https://monecolemonmetier.cfwb.be/>, site visité en mars 2024
- DG sécurité & sécurité, BeSafe, <https://www.besafe.be/fr>, site visité en octobre 2024
- Direction générale Sécurité civile, <https://www.securitecivile.be/fr>, site visité en février 2024
- Protection Unit sa-nv, <https://training.protectionunit.com/fr>, site visité en mars 2024
- Service public fédéral Justice, <https://justice.belgium.be/fr>, site visité en février 2024
- SIEP, Service d'Information sur les Etudes et les Professions, <https://www.siep.be/>, site visité en juin 2024
- SFMQ, Service Francophone des Métiers et des Qualifications, <https://sfmq.cfwb.be/>, site visité en février 2024
- SPF intérieur, Vigilis, <https://vigilis.ibz.be/>, site visité en janvier 2024
- Travailler pour .be, Travailler pour l'administration fédérale, site visité en février 2024
- VSSE, Sûreté de l'état, <https://www.vsse.be/fr>, site visité en février 2024
- Zone de secours Brabant wallon, <https://brabant-wallon.secourspompiers.be/>, site visité en février 2024

Page spécifique

- 7 sur 7, La défense dispose de 39 quartiers qui entre 3.745 et... neuf personnes, 28/09/23, <https://www.7sur7.be/belgique/la-defense-dispose-de-39-quartiers-qui-abritent-entre-3-745-et-neuf-personnes~a75ded76/?referrer=https%3A%2F%2Fwww.bing.com%2F>, page consultée en février 2024
- Athénée Royal de Rixensart-Wavre, 7eme Assistant.e aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité, <https://wavre.arrix.be/presentation-amps/>
- Athénée Royal de Rixensart-Wavre, 4^e Assistant.e aux métiers de la Défense, de la prévention et de la sécurité, <https://wavre.arrix.be/presentation-amps/>, page visitée en juin 2024
- Cours et tribunaux de Belgique, Travailler auprès des cours et tribunaux, 2024, <https://www.tribunaux-rechtbanken.be/fr/jobs/travailler-aupres-des-cours-et-tribunaux>, page visitée en février 2024
- DG Sécurité & prévention, Gardien de la paix, Formation, publié de 19 mars 2024, <https://www.besafe.be/fr/gardien-de-la-paix/formation#toc-examen-psychotechnique>, page visitée en mars 2024
- DG Sécurité & Prévention, Sécurité Privée, Autorisations et activités, <https://www.besafe.be/fr/autorisations-et-activites#toc-listes-entreprises-autoris-es>, page visitée en janvier 2024
- DG Sécurité & Prévention, Consultant de sécurité, <https://www.besafe.be/fr/consultant-de-securite>, page visitée en juillet 2024
- DG Sécurité & prévention, Gardien de la paix, <https://www.besafe.be/fr/gardien-de-la-paix>, page visitée en mars 2024
- DG Sécurité & prévention, Détective privé, <https://www.besafe.be/fr/detective-prive>, page visitée en juin 2024
- DG Sécurité & prévention, Secteur privé, Champ d'application, <https://www.besafe.be/fr/champ-dapplication#toc-entreprise-de-syst-mes-d-alarme>, page visitée en octobre 2024
- Direction générale Sécurité civile, Que font les pompiers ? <https://www.civieleveiligheid.be/fr/content/que-font-les-pompiers>, page visitée en janvier 2024

- Gouverneur du Brabant wallon, Police, <https://www.gouverneurbw.be/securite-et-prevention/police>, page visitée en février 2024
- G4S Training & Consultancy Services, Gardien de la paix, <https://www.g4s.com/fr-be/training/community-guard>, page visitée en mars 2024
- Direction générale Sécurité civile, Comprendre les bases de l'aide médicale urgente, 23/11/2016, <https://www.securitecivile.be/fr/formation/comprendre-les-bases-de-l-aide-medicale-urgente>, page visitée en février 2024
- Fédération Wallonie-Bruxelles, Mon Ecole, Mon métier, Technicien/Technicienne en électronique, <https://monecolemonmetier.cfwb.be/memm-options/metier/technicientechnicienne-en-electronique/#ecoles-ancre>, page visitée le 25/10/2024
- IFAPME, Une formation en alternance à l'IFAPME et un job à La Défense ? C'est possible !, posté le 10/03/2023, <https://www.ifapme.be/actualites/ladefenseifapme>, page visitée en février 2023
- IFAPME, Agent de gardiennage : attestation de compétence générale <https://www.ifapme.be/formations/continue/agent-de-gardiennage-attestation-de-competence-generale>, page visitée en juillet 2024
- IFAPME, Détective privé, <https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/detective-prive-hfx>, page visitée en juin 2024
- IFAPME, Alarmes – Installateur, page visitée en février 2024 (elle n'est plus en ligne).
- ITP Court-Saint-Etienne, Technicien en électronique, <https://www.itp-cse.be/options/technique-de-qualification/technicien-en-electronique/>, page visitée le 25/10/2024
- La Défense, A propos de la Défense, <https://www.mil.be/fr/a-propos-de-la-defense/>, page visitée en février 2023
- La Défense, Domaines d'intérêt, <https://www.mil.be/fr/travailler-a-la-defense/domaines-d-interet/>, page visitée en février 2023
- La défense, La défense au travail : défis et solutions, <https://www.mil.be/fr/l-evolution-de-la-defense/la-defense-au-travail-defis-et-solutions/>, page visitée en février 2023
- La défense, Stages jeunes, <https://www.mil.be/fr/travailler-a-la-defense/jeunesse-et-la-defense/stages-jeunes/#info>, page visitée en février 2023
- Le Forem, Info métier, Sécurité publique, <https://www.leforem.be/infos-metiers/secteurs/securite-publique.html#tabs-890344553e-item-66d7cc0f82-tab>, page visitée en février 2024
- Le Forem, Info métier, Agent / Agente de gardiennage, <https://www.leforem.be/infos-metiers/metiers/agent-agente-de-gardiennage.html>, page visitée en juillet 2024
- Le Forem, Info métier, Technicien / Technicienne de réseaux de communication et en système de sécurité, <https://www.leforem.be/infos-metiers/metiers/technicien-technicienne-de-reseaux-de-communication-et-en-systeme-de-securite.html#:~:text=Effectue%20l%27entretien%2C%20le%20d%C3%A9pannage,de%20s%C3%A9curit%C3%A9%20et%20la%20r%C3%A9glementation>, page visitée le 24/10/2024
- Nace V2, Administration générale, économique et sociale, <https://nacev2.com/fr/activity/administration-generale-economique-et-sociale>, page visitée en décembre 2023
- Nace V2, Services de prérogative publiques, <https://nacev2.com/fr/activity/services-de-prerogative-publique>, page visitée en décembre 2023
- Nace V2, Activité sociale obligatoire, <https://nacev2.com/fr/activity/securite-sociale-obligatoire>, page visitée en décembre 2023
- Nace V2, Affaires, étrangères, <https://nacev2.com/fr/activity/affaires-etrangeres>, site visité en décembre 2023
- Nace V2, Défense, <https://nacev2.com/fr/activity/defense>, page visitée en décembre 2023
- Nace V2, Justice, <https://nacev2.com/fr/activity/justice>, page visitée en décembre 2023
- Nace V2, Activités d'ordre public et de sécurité, <https://nacev2.com/fr/activity/activites-d'ordre-public-et-de-securite>, page visitée en décembre 2023
- Nace V2, Services du feu et de secours, <https://nacev2.com/fr/activity/services-du-feu-et-de-secours>, page visitée en décembre 2023

- Nace V2, Enquêtes et sécurité, <https://nacev2.com/fr/activity/enquetes-et-securite>, page visitée en décembre 2023
- Nace V2, Activités de sécurité privée, <https://nacev2.com/fr/activity/activites-de-securite-privée>, page visitée en 2023
- Nace V2, Activités liées aux systèmes de sécurité, <https://nacev2.com/fr/activity/activites-liees-aux-systemes-de-securite>, page visitée en décembre 2023
- Nace 2, Activités d'enquête, <https://nacev2.com/fr/activity/activites-d'enquete>, page visitée en décembre 2023
- Police, La police, ensemble pour tous. Aujourd'hui et demain, 2024, <https://www.jobpol.be/fr/la-personne-au-coeur-des-missions-de-la-police>, page visitée en février 2024
- SPF intérieur, Jeunes Sapeurs-pompiers, <https://pompiers.be/fr/node/1557/>, page visitée le 10/10/2024
- Service Public Fédéral Belge, Gardiens de la paix, https://www.belgium.be/fr/justice/securite/precautions_a_prendre/services_de_securite/gardiens_d_e_la_paix, page visitée en mars 2023
- Service public fédéral Justice, Formation du personnel pénitentiaire, 2024, https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/centres_de_formation, page visitée en juillet 2024
- Service public fédéral Justice, Prisons belges, 2024, https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/prisons_belges, page visitée en février 2024
- Service public fédéral Justice, Plus d'infos sur la prison d'Ittre, 2024, https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/prisons_belges/prisons/plus_d_infos/ittre, page visitée en février 2024
- Service public fédéral Justice, Plus d'infos sur la prison de Nivelles, 2024, https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/prisons_belges/prisons/plus_d_infos/nivelles, page visitée en février 2024
- SIEP, Métiers. Détective privé.e, <https://metiers.siep.be/metier/detective-privé-enqueteur-enquetrice-privé/>, page visitée en juin 2024
- SIEP, Installateur.rice d'alarmes et de systèmes de sécurité électronique, <https://metiers.siep.be/metier/installateur-installatrice-alarmes-systemes-securite-electroniques/>, page visitée le 25/10/2024
- Travailler pour be, Assistant de surveillance pénitentiaire pour la prison d'Arlon, <https://travaillerpour.be/fr/jobs/afg23417-assistant-de-surveillance-penitentiaire-pour-la-prison-darlon-mfx>, page visitée en février 2024
- Travailler pour .be, Accompagnateur de détention pour la prison de Haren, <https://travaillerpour.be/fr/jobs/xfc24018-accompagnateur-de-detention-prison-de-haren-convention-premier-emploi-26-ans-mfx>, page visitée en février 2024
- Travailler pour .be, Assistant de sécurité pour la prison de Haren, <https://travaillerpour.be/fr/jobs/xfc24019-assistant-de-securite-prison-de-haren-convention-premier-emploi-26-ans-mfx>, page visitée en février 2024
- VSSE, Organisation, <https://www.vsse.be/fr/qui-sommes-nous/organisation>, page visitée en février 2024
- VSSE, Que faisons-nous ?, <https://www.vsse.be/fr/que-faisons-nous>, page visitée en février 2024

Publications

- Arrêté ministériel du 8 octobre 2016 fixant les descriptions de fonction du personnel opérationnel des zones de secours (M.B. 24.11.2016)
- IBEFE Bw, Analyse du secteur de la santé et de ses métiers, 2020
- IBEFE Bw, Rapport industrie, novembre 2016
- IBEFE Bw, Rapport analytique et prospectifs, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024
- Forem, Difficultés et opportunités de recrutement, Métiers / fonctions critiques et en pénurie en Wallonie, août 2024

- Police Fédérale, Rapport annuel 2022 de la Police Fédérale, 2023
- Sécurité civile, Le personnel des pompiers en Belgique | 2022
- Service public fédéral, Découvrez le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement, 2023
- SFMQ, Profil métier / Formation, Aspirant/aspirante aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité, 2022
- SFMQ, Profil métier, Technicien/ Technicienne en installations de sécurité, 2022 Zone de secours Brabant wallon, Rapport annuel, Année 2022, Dernière mise à jour le 05 mars 2024

Rencontres

- Présentation de la Défense, par l'Adjudant Major Alain Mertens, Directeur adjoint, Rencontre organisée par l'IBEFE Bw, 04/09/2024, Nivelles
- Rencontre avec la Police de Nivelles, représenté par Carol Collin et Amaury Snyers, 11/04/2024, Nivelles
- Rencontre virtuelle avec Laurence Gilson, coordinatrice 7TQ AMPS à l'Athénée Royal Rixensart-Wavre, 06/06/2024
- Rencontre virtuelle avec Véronique SENNESAEL, conseillère pédagogique à l'IFAPME, le 18 avril 2024
- Rencontre virtuelle avec Feliciani Sabrina, Déléguée direction du partenariat aux Maisons de Justice – Fédération Wallonie-Bruxelles, le 05 juillet 2024
- Rencontre avec la Zone de secours du Brabant wallon, représenté par le Capitaine Patrick De Huisser, Directeur du département formation, le 23 août 2024, Nivelles